



Un tour du monde des solutions pour le climat

ÉDITION 2020

INTRO- DUCTION

L'AFD ET LE DÉVELOPPEMENT : QUI FAIT QUOI ?

Etablissement public et bailleur de fonds international, le Groupe Agence française de développement (AFD) met en œuvre la politique de la France en matière de développement et de solidarité internationale. Il finance, accompagne et accélère les transitions vers un monde plus cohérent et résilient. Avec plus de 4 000 projets sur le terrain dans les Outre-mer et dans 115 pays, le Groupe, en construisant avec ses partenaires des solutions partagées, contribue aux Objectifs du Développement Durables (ODD).

CONJUGUER DÉVELOPPEMENT ET LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

L'AFD a été l'un des premiers bailleurs de fonds internationaux à intégrer la lutte contre le changement climatique dans ses pratiques. Cette démarche, engagée il y a 15 ans, soutient des modèles de développement plus durables. La nouvelle donne internationale, transcrite dans les ODD et l'Accord de Paris sur le climat en 2015, a poussé l'AFD à renforcer son action pour le climat et à accompagner de manière encore plus ambitieuse un changement fondamental et rapide des modèles de développement des pays et des acteurs économiques, tout en renforçant le dialogue sur les politiques publiques. La stratégie climat 2017-2022 a été adoptée dans le contexte d'une forte mobilisation de la France sur le climat, appelant l'AFD à devenir « la première banque de développement à mettre en œuvre l'Accord de Paris ».

L'AFD poursuit plusieurs engagements :

- i) rendre 100 % de ses financements compatibles avec l'Accord de Paris sur le climat, renforçant ainsi l'analyse des enjeux climat dans les pays d'intervention et accompagnant les partenaires dans le relèvement de leur ambition pour le climat à horizon 2050;
- ii) allouer 50 % de ses engagements financiers à des projets ayant des cobénéfices climat à la fois sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre et sur l'adaptation aux impacts du changement climatique;
- iii) contribuer à la redirection des flux financiers et d'investissement vers des trajectoires bas carbone et résilientes; et
- iv) renforcer les partenariats afin de peser sur les normes et produire de la connaissance.

L'ampleur de la crise écologique s'illustre d'ores et déjà par de nombreux défis tels que la hausse de la température mondiale, l'élévation du niveau de la mer et l'extinction de masse des espèces...

L'ampleur qu'auront ces impacts est déterminée par des choix politiques, économiques et sociaux pris par les Etats, les collectivités et les acteurs économiques. L'aide au développement les accompagne: subvention pour un programme de restauration des habitats et parcours de migration de la faune sauvage du Kenya par exemple (page 14), prêt à taux avantageux pour financer la construction d'une station solaire flottante en Côte d'Ivoire (page 12), appui technique à des banques pour décliner leur stratégie de lutte contre le changement climatique (page 20).

REVUE À MI-PARCOURS DE LA STRATÉGIE CLIMAT : ENGAGEMENTS ET RÉHAUSSEMENT DE L'AMBITION

À mi-parcours de la mise en œuvre de la stratégie, le Groupe a mené une revue pour rendre compte du chemin parcouru depuis 2017 et contribuer au rehaussement de l'ambition mondiale sur le climat dès 2020. Ainsi, l'AFD est en bonne voie d'atteindre ou a déjà atteint nombre de ses objectifs. Des résultats significatifs en matière de volume de finance climat sont à souligner (6 milliards d'euros de finance climat approuvés en 2019 dont 2 milliards d'euros pour l'adaptation), d'influence dans les débats liés à l'alignement avec l'Accord de Paris, de positionnement du Groupe comme acteur de référence sur le climat, et de reconnaissance du rôle des banques de développement et de l'International Development Finance Club (IDFC) dont l'AFD assure la présidence actuellement.

En une année 2020 qui devait être décisive pour le climat et la biodiversité et qui a vu le report en 2021 de nombreuses échéances internationales, le sujet de la relance durable dans le contexte de la crise du COVID-19 a pris une importance particulière. Les réponses à la crise doivent parer aux besoins sanitaires et économiques mais aussi traiter ses causes profondes et renforcer, sur le long terme, la résilience des sociétés aux multiples risques auxquels elles sont exposées, en particulier le changement climatique. Les ODD, le cadre d'action de Sendai, l'accord de Paris et les futurs objectifs de protection de la biodiversité mais aussi les normes de diligences environnementales et sociales du groupe AFD offrent des lignes directrices fortes pour une réponse axée sur la résilience des sociétés, et des trajectoires nationales plus conformes à un développement ancré dans les limites planétaires.

Dans le contexte de la crise sociale engendrée par le Covid-19, la transition juste offre l'opportunité de concilier ODD environnementaux et sociaux pour que les objectifs de préservation de la planète et de justice sociale se renforcent au lieu de s'opposer. Pour ce faire, l'AFD lance un chantier en 2020 avec pour objectifs de donner au groupe une vision commune de la transition juste, la décliner par secteurs et zones géographiques et engager un dialogue avec nos partenaires et pairs.

CONVERGENCE BIODIVERSITÉ-CLIMAT

La prise en compte du climat dans nos projets va de pair avec la volonté du Groupe d'encourager la protection de la biodiversité. Ces deux domaines sont en effet indissociables : la préservation des écosystèmes est essentielle pour répondre aux objectifs mondiaux d'atténuation du changement climatique et s'adapter à ses effets - les océans, forêts et sols absorbent chaque année plus de 44 % des émissions de gaz à effet de serre. Dans le même temps, atténuer le dérèglement climatique contribuera à freiner le déclin rapide des espèces vivantes observé ces dernières décennies.

Les scientifiques en attestent : écosystèmes et ressources naturelles sont le socle sur lequel se construit l'avenir de toute société. Préserver leur intégrité, leur diversité et leur capacité à fournir des services essentiels aux populations et territoires est donc primordial et s'inscrit au cœur de l'agenda 2030 pour le développement durable. C'est pourtant ce que les modèles de développement actuels peinent encore à réaliser. Face à ce défi, le Groupe AFD est pleinement mobilisé et promeut les solutions fondées sur la nature dans ses pays d'intervention, grâce à des solutions de financement et d'accompagnement technique garantissant une transition progressive et juste vers une économie qui protège les écosystèmes et assure que leurs ressources sont gérées durablement par tous les acteurs publics et privés et dans toutes les activités et filières.

Plusieurs projets illustrent déjà cette dynamique : la ville éponge de Mianyang en Chine (page 25) en est un exemple, avec la restauration d'un corridor écologique qui vise à lutter naturellement, via l'absorption, le drainage et le stockage propres à la terre, contre le risque d'inondation exacerbé par le réchauffement climatique.

POURQUOI CETTE BROCHURE ?

Cette deuxième édition du Tour du monde des solutions pour le climat présente un échantillon de projets financés par le Groupe AFD. Qu'est-ce qu'un projet climat ? Comment répond-il à un besoin dans une région donnée ? Quels en sont les impacts à la fois pour la lutte contre le changement climatique mais également sur le terrain et pour les bénéficiaires ?

Cette brochure tente d'illustrer au mieux, par des projets sélectionnés avec soin par les équipes projet et les agences du réseau de l'AFD, la multitude de secteurs et zones géographiques couverts par ses interventions. Ces projets présentent tous des cobénéfices pour le climat et des impacts positifs contribuant à atténuer le dérèglement climatique ou à mieux s'adapter à ses effets.

En cette fin d'année 2020 charnière qui verra la tenue du Sommet Finance en Commun en novembre à Paris, il est important de rappeler les différents moyens de financer l'atteinte des objectifs climatiques, tout comme le rôle que les banques publiques de développement peuvent jouer en tant qu'instruments pour appuyer les Etats dans le rehaussement de leur ambition à l'horizon 2050. L'AFD garde ainsi le cap de ses objectifs clés de protection de la planète, de promotion du développement durable et de réduction des inégalités, et vous laisse découvrir 41 de ses projets climat et biodiversité.

Bonne lecture !
L'équipe climat de l'AFD

SOMMAIRE

AFRIQUE

AFRIQUE ET ASIE DU SUD-EST

- 7 Réduire la fracture énergétique dans les pays émergents

BÉNIN

- 8 Accélérer la transition agro-écologique dans les zones cotonnières au Bénin – Phase 2

BURKINA FASO, MALI, MAURITANIE, NIGER, SÉNÉGAL ET TCHAD

- 9 Mettre en place une protection sociale adaptative au Sahel

CAMEROUN

- 10 Favoriser la transition vers un développement bas carbone au Cameroun

CÔTE D'IVOIRE

- 11 Soutenir la production d'électricité à partir de biomasse en Côte d'Ivoire
- 12 Promouvoir l'accès à l'électricité, les réseaux intelligents et l'énergie solaire en Côte d'Ivoire

ÉGYPTE

- 13 Réhabilitation de la ligne 1 du métro du Caire

KENYA

- 14 Rétablir la connectivité écologique dans le nord du Kenya

MAROC

- 15 Accompagner le Groupe Crédit Agricole du Maroc (GCAM) pour le financement de projets agricoles durables

MAURITANIE

- 16 Préserver la biodiversité côtière et marine de Mauritanie (BACoMaB)

MOZAMBIQUE

- 17 Financer la conservation de l'Aire de Chimanimani, Mozambique

MULTI-PAYS (AFRIQUE CENTRALE)

- 18 Former la filière forêt-bois en Afrique centrale (ADEFAC)

MULTI-PAYS (AFRIQUE DE L'OUEST)

- 19 Appuyer la recherche opérationnelle sur le criquet pèlerin en Afrique de l'Ouest

MULTI-PAYS (AFRIQUE DE L'OUEST)

- 20 Soutenir la Banque Ouest-Africaine de Développement (BOAD) dans le financement d'une économie bas carbone et résiliente dans la région ouest-africaine

MULTI-PAYS (AFRIQUE)

- 21 Accompagner la consolidation et l'autonomisation du Réseau international de formation agricole et rurale (RIFAR)

SÉNÉGAL

- 22 Gérer de façon intégrée les inondations au Sénégal (PGIIS)
- 23 Promouvoir la gestion intégrée et l'économie des déchets au Sénégal

MULTI-PAYS (AFRIQUE ET AMÉRIQUE LATINE)

- 24 Transformer les systèmes financiers pour le climat (TFSC)

ORIENTS

CHINE

- 25 Transformer la ville de Mianyang en Chine en ville éponge

GAZA

- 26 Sécuriser les ressources hydriques et alimentaires à Gaza

INDE

- 27 Projet Calabria : créer une plateforme de projets éoliens en Inde

INDONÉSIE

- 28 Renforcer le système de météorologie marine indonésien
- 29 Soutenir le financement de projets en faveur des ODD et de la lutte contre le changement climatique en Indonésie
- 30 Renforcer les finances publiques indonésiennes

JORDANIE

- 31** Reconstruire et étendre le système d'assainissement du Nord Est du Gouvernorat de Balqa, Jordanie

TURQUIE

- 32** Soutenir la politique forestière turque au service de la lutte contre le changement climatique et de la préservation de la biodiversité

VIETNAM

- 33** Soutenir l'opérateur public Electricité du Vietnam (EVN), pour le développement des énergies renouvelables

AMÉRIQUE LATINE

BRÉSIL

- 34** Réhabiliter le quartier précaire de Novo do Caximba à Curitiba
- 35** Soutenir la Banque Régionale de Développement du Brésil du Sud (BRDE) dans le financement de projets verts et en faveur des ODD

COSTA RICA

- 36** Soutenir la mise en œuvre du plan national de décarbonation 2018-2050 du Costa Rica

MEXIQUE

- 37** Accompagner les politiques publiques en faveur de la finance verte et solidaire

MULTI-PAYS

- 38** Accompagner la Banque Centraméricaine d'Intégration Economique (BCIE) dans le financement de projets favorables au climat et à la promotion de l'égalité femmes-hommes

PÉROU

- 39** Financer des logements sociaux verts au Pérou

3 OCÉANS

COMORRES, MADAGASCAR, MAURICE ET SEYCHELLES

- 40** Renforcer la gestion durable de l'environnement au sein du hotspot de biodiversité à Madagascar et dans les îles de l'Océan Indien

MADAGASCAR

- 41** Gérer les risques de catastrophes à Madagascar

MARTINIQUE, GUYANE ET GUADELOUPE

- 42** Développer un programme régional d'installations photovoltaïques sur toitures (Antilles-Guyane)

MAURICE

- 43** Programme SUNREF à Maurice : encourager l'inclusion du genre et la lutte contre le changement climatique

PACIFIQUE

- 44** Appuyer le Réseau Océanien de Surveillance de la Santé Publique (ROSSP)
- 45** Contribuer à l'Initiative Pacifique pour la Biodiversité, le Climat et la Résilience

POLYNÉSIE FRANÇAISE

- 46** Construire une école bioclimatique à Papetoai (Moorea)

RÉPUBLIQUE DOMINICAINE

- 47** Financer un programme de réforme sectorielle dédiée au transport terrestre

Comment lire une fiche projet ?

Pays de réalisation →

Objectif du projet →

Secteur d'activité →

Description détaillée du projet →

Impacts attendus du projet →

Partenaires financiers du projet →

Résumé du projet →

Revenu annuel moyen par habitant du pays →

Rang du pays selon l'indicateur de développement humain. Un rang faible indique un développement humain supérieur →

Population du pays →

Comment et quand le projet a-t-il été financé ?

Quelle part du financement a été comptabilisée pour le climat ?

BÉNIN

ACCÉLÉRER LA TRANSITION AGRO-ÉCOLOGIQUE DANS LES ZONES COTONNIÈRES AU BÉNIN – PHASE 2

CONTEXTE PAYS

Au Bénin, la filière coton constitue un pilier de l'agriculture, et plus largement de l'économie du pays. Elle contribue aux revenus de plus de 2 M de Béninois et à plus de 15 % du PIB national.

Dans un contexte de changement climatique et de dégradation des sols (érosion et baisse du taux de matière organique), qui engendrent une baisse de fertilité des sols et une stagnation des rendements, la durabilité des pratiques agricoles est un défi majeur des systèmes de production agricole en zones cotonnières. Ce défi concerne la culture du coton, mais également l'ensemble des autres cultures qui rentrent en rotation et association avec le coton.

D'autres contraintes entravent le développement des systèmes de production agricole, notamment l'insuffisance de l'encadrement et de la formation des producteurs, la faiblesse des moyens alloués à la Recherche & Développement, la faible mécanisation des systèmes de production, et les difficultés d'accès au crédit et aux intrants.

LE PROJET

Grâce à une deuxième subvention de 10 M€, l'AFD finance un projet d'intensification agro-écologique des systèmes de production cotonniers au Bénin, très majoritairement pratiquée par les femmes. Cette transition consistera à faire évoluer les systèmes de production « conventionnels » et peu durables (sur le plan environnemental, social et économique) vers des systèmes à la fois durables et plus productifs.

Le projet assure la promotion d'un panel de techniques agro-écologiques dans 22 communes des zones cotonnières du Bénin, aux échelles individuelle et collective (parcelles, exploitations et terroirs), via le développement de l'accès aux équipements de mécanisation adaptés et l'appui à l'approvisionnement en semences.

Le projet vise également à développer des solutions dont l'objectif est de rendre les cultures moins sensibles à la diminution des précipitations et aux événements extrêmes (sécheresses, inondations). En effet, l'amélioration de la structure du sol couplée à une meilleure gestion de l'humidité accroît la résilience des exploitations face aux chocs climatiques, tout en renforçant la capacité d'adaptation des producteurs et productrices. Il vise également à orienter les politiques publiques nationales vers des modes de développement agricole plus résilients au changement climatique.

LES IMPACTS

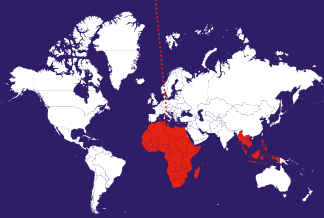
- 47900 tCO₂ eq/an évités
- Réduction des vulnérabilités et fragilités des zones cotonnières du Bénin face aux effets du réchauffement climatique
- Hausse durable de la production de coton et des cultures associées de 20 % sur 40 000 ha (14 000 producteurs) sur 3 ans
- Autonomisation des femmes et réduction des inégalités entre agriculteurs et agricultrices comme objectif transversal du projet : formation aux pratiques agro-écologiques, foncier, crédit, chefferie d'exploitation, avec un objectif de 2000 femmes bénéficiaires
- Gestion durable de la biodiversité et des ressources naturelles

CONTACTS

PROJETS
Magali MÉVELLEC
01 83 44 40 31
mmevellec@afd.fr

AUX NCS
info@ncs-bj.afd.fr

AFD

AFRIQUE
ASIE DU SUD-EST

En décembre 2019, STOA a participé à hauteur de 20 millions de dollars à la troisième levée de fonds de JCM Power, pour contribuer à la réduction de la fracture énergétique dans les pays émergents et en développement.

- **Outil de financement**
Capitaux propres dans une plateforme de projets
- **Montants engagés**
20M USD à la première levée de fonds de JCM Power
- **Comptabilisation climat**
*100 % climat –
100 % atténuation*
- **Bénéficiaires**
JCM Power
- **Date d'octroi**
2019
- **Statut du projet**
En cours

CONTACTS

PRESSE

STOA

secretariat.stoa
@stoainfraenergy.com

RÉDUIRE LA FRACTURE ÉNERGÉTIQUE DANS LES PAYS ÉMERGENTS

CONTEXTE PAYS

Les différents pays où l'entreprise JCM Power développe des unités de production renouvelables ont tous en commun d'être confrontés à un double enjeu : satisfaire la demande croissante des populations tout en maintenant les émissions de GES à un niveau compatible avec un réchauffement limité à 2°C.

Dans ce contexte, l'investissement de STOA accompagne l'électrification des populations dans des géographies où le recours aux énergies fossiles apparaît comme une solution de facilité.

LE PROJET

En décembre 2019, STOA a participé à hauteur de 20 millions de dollars à la troisième levée de fonds de JCM Power. Basé au Canada, JCM Power est une société indépendante, spécialisée dans le développement et l'exploitation de projets d'énergies renouvelables dans les pays émergents et en développement.

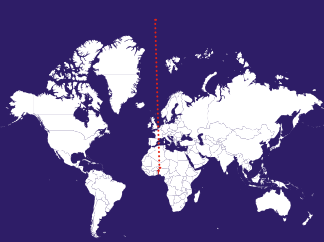
Les capitaux levés auprès d'institutions de financement du développement et d'investisseurs financiers, d'un montant global de 116M USD, servent à JCM Power à mener six projets à fort impact positif en Afrique, en Amérique latine et en Asie.

Ce financement vise à réduire la fracture énergétique dans les pays émergents et en développement, ainsi qu'à décarboner le secteur de l'énergie dans ses zones d'intervention via le développement du marché des énergies renouvelables et le renforcement de la capacité électrique installée.

LES IMPACTS

- 435 000 tCO₂eq/an évitées au Malawi et au Pakistan
- 500 MW installés à terme

BÉNIN



L'AFD finance un projet d'intensification agro-écologique des systèmes de production cotonniers béninois.



PIB/habitant
902 USD



IDH
163/189



Population
11,5 M

- **Outil de financement**
Subvention
- **Montants engagés**
10 M€ (phase 2)
- **Comptabilisation climat**
100 % climat -
50 % atténuation ;
50 % adaptation
- **Bénéficiaires**
République du Bénin
- **Date d'octroi**
2019
- **Statut du projet**
En cours

CONTACTS

PRESSE
Magali
MÉVELLEC
01 53 44 40 31
mevellec
@afd.fr

AGENCE
afdotonou
@afd.fr



© Dianthus Saputra



ACCÉLÉRER LA TRANSITION AGRO-ÉCOLOGIQUE DANS LES ZONES COTONNIÈRES AU BÉNIN – PHASE 2

CONTEXTE PAYS

Au Bénin, la filière coton constitue un pilier de l'agriculture, et plus largement de l'économie du pays. Elle contribue aux revenus de plus de 2 M de Béninois et à plus de 15 % du PIB national.

Dans un contexte de changement climatique et de dégradation des sols (érosion et baisse du taux de matière organique), qui engendrent une baisse de fertilité des sols et une stagnation des rendements, la durabilité des pratiques agricoles est un défi majeur des systèmes de production agricole en zones cotonnières. Ce défi concerne la culture du coton, mais également l'ensemble des autres cultures qui rentrent en rotation et association avec le coton.

D'autres contraintes entravent le développement des systèmes de production agricole, notamment l'insuffisance de l'encadrement et de la formation des producteurs, la faiblesse des moyens alloués à la Recherche & Développement, la faible mécanisation des systèmes de production, et les difficultés d'accès au crédit et aux intrants.

LE PROJET

Grâce à une deuxième subvention de 10 M€, l'AFD finance un projet d'intensification agro-écologique des systèmes de production cotonniers au Bénin, très majoritairement pratiquée par les femmes. Cette transition consistera à faire évoluer les systèmes de production « conventionnels » et peu durables (sur le plan environnemental, social et économique) vers des systèmes à la fois durables et plus productifs.

Le projet assure la promotion d'un panel de techniques agro-écologiques dans 22 communes des zones cotonnières du Bénin, aux échelles individuelle et collective (parcelles, exploitations et terroirs), via le développement de l'accès aux équipements de mécanisation adaptés et l'appui à l'approvisionnement en semences.

Le projet vise également à développer des solutions dont l'objectif est de rendre les cultures moins sensibles à la diminution des précipitations et aux événements extrêmes (sécheresses, inondations). En effet, l'amélioration de la structure du sol couplée à une meilleure gestion de l'humidité accroît la résilience des exploitations face aux chocs climatiques, tout en renforçant la capacité d'adaptation des producteurs et productrices. Il vise également à orienter les politiques publiques nationales vers des modes de développement agricole plus résilients au changement climatique.

LES IMPACTS

- **-87000 tCO₂eq/an évitées**
- **Réduction des vulnérabilités** et fragilités des zones cotonnières du Bénin face aux effets du réchauffement climatique
- **Hausse durable de la production** de coton et des cultures associées de 20 % sur 40 000 ha (16 000 producteurs) sur 3 ans
- **Autonomisation des femmes et réduction des inégalités entre agriculteurs et agricultrices comme objectif transversal du projet** : formation aux pratiques agro-écologiques, foncier, crédit, chefferie d'exploitation, avec un objectif de 2000 femmes bénéficiaires
- **Gestion durable de la biodiversité** et des ressources naturelles

BURKINA FASO, MALI,
MAURITANIE, NIGER, SÉNÉGAL
ET TCHAD



Depuis 2018 l'AFD s'est engagée avec ses partenaires de l'Alliance Sahel pour accompagner le Programme de protection sociale adaptative au Sahel (PPSAS).



© Kibuuka Mukisa Oscar



SANTÉ

METTRE EN PLACE UNE PROTECTION SOCIALE ADAPTATIVE AU SAHEL

CONTEXTE PAYS

Les pays du Sahel sont parmi les plus pauvres et vulnérables aux effets du changement climatique au monde. Face à d'importants retards de développement, les systèmes d'aide sociale y sont peu structurés et dédiés en grande partie aux réponses aux chocs et aux crises récurrents qui touchent la région.

Depuis 2014, la Banque Mondiale et les autres partenaires de l'Alliance Sahel (coopération britannique, AFD, PNUD, BAfD, AECID et coopération Allemande) appuient six pays du Sahel (Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal, et Tchad) dans la conception et la mise en œuvre de systèmes et programmes de protection sociale adaptative qui allient les approches de l'aide sociale aux outils et méthodes de l'adaptation aux effets du changement climatique et de la réduction des risques de catastrophe. Il s'agit principalement de transferts monétaires récurrents et/ou saisonniers combinés à des activités génératrices de revenu, pour lutter contre la pauvreté tout en appuyant le développement humain sur le long terme et en renforçant la résilience des populations.

LE PROJET

L'AFD a octroyé en 2018 une subvention d'un montant de 6 M€ pour appuyer le Programme de protection sociale adaptative au Sahel (PPSAS), en 2019, une subvention de 10 M€ pour le Mali, et en 2020, une subvention de 10 M€ pour la Mauritanie.

L'objectif du programme est d'appuyer le développement des systèmes d'aide sociale adaptative et de mettre en œuvre le nexus humanitaire-développement. Il s'agit en particulier d'inclure les vulnérabilités aux effets du changement climatique dans les registres sociaux (base de données des populations pauvres éligibles à l'aide sociale), ou encore d'améliorer les systèmes d'alerte précoce, le développement de liens avec les services climatiques et systèmes d'alertes.

Le programme cherche non seulement à améliorer la résilience des individus en diversifiant leurs sources de revenu, mais aussi à prévenir les stratégies néfastes d'adaptation (vente du bétail à bas prix, déscolarisation des enfants, etc.) qui empêchent le développement à long terme du capital humain.

LES IMPACTS

- **Augmentation du niveau** de résilience des populations aux effets du changement climatique
- **Accroissement et diversification** des sources du revenu disponible des ménages
- **Développement des capacités** des opérateurs nationaux (aide sociale, système d'alerte, aide d'urgence)

→ **Outil de financement**
Subvention

→ **Montants engagés**
26 M€

→ **Comptabilisation climat**
100 % climat -
100 % adaptation

→ **Bénéficiaires**
Banque mondiale, pour le fonds multi-bailleurs dédié au Programme de protection sociale adaptative au Sahel/ République du Mali/République Islamique de Mauritanie

→ **Date d'octroi**
depuis 2014 (BM et DFID) et depuis 2018 pour l'AFD

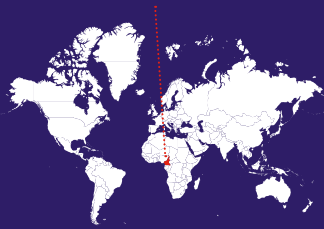
→ **Statut du projet**
En cours

CONTACTS

PRESSE
Magali
MÉVELLEC
01 53 44 40 31
mevellec
@afd.fr

AGENCE
afdougadougou
@afd.fr

CAMEROUN



Le Groupe AFD et STOA contribuent au financement de la construction d'un barrage hydroélectrique d'ampleur au Cameroun. Le projet, porté par la société camerounaise Nachtigal Hydro Power Company, vise à développer l'offre d'électricité dans le pays.



PIB/habitant
1 533 USD



IDH
150/189



Population
25,2 M

→ **Outil de financement**

Prêt non-souverain par le Groupe AFD (AFD et Proparco); Investissement en fonds propres pour STOA;

→ **Montants engagés**

150 M€ par le Groupe AFD, 10 % des parts (montant total non communiqué) par STOA;

→ **Comptabilisation climat**

*100 % climat –
100 % atténuation*

→ **Bénéficiaires**

Nachtigal Hydro Power Company (NHPC)

→ **Date d'octroi**

2018

→ **Statut du projet**

En cours

CONTACTS

PRESSE

STOA

secretariat.
stoa@stoainfraenergy.com

AGENCE

afdyounde
@afd.fr



© Nachtigal Hydro Power



FAVORISER LA TRANSITION VERS UN DÉVELOPPEMENT BAS CARBONE AU CAMEROUN

CONTEXTE PAYS

Pour faire face à une situation de pénurie d'électricité depuis plusieurs années, le Cameroun doit recourir à des contrats de production d'urgence très coûteux. La demande en électricité a crû de 7,5 % en moyenne ces 5 dernières années et devrait continuer à augmenter de 6,5 % par an. L'insuffisance de la production contraste avec l'immense potentiel hydroélectrique du pays estimé à 12 GW de puissance qui peut être techniquement exploité, seulement à hauteur de 5 % aujourd'hui.

Tirées d'une part par une croissance démographique et économique soutenue, et de l'autre par un recours accru aux énergies fossiles, les émissions de GES du pays ont augmenté ces dernières années. Dans ce contexte, l'hydroélectricité apparaît comme une solution pour maintenir l'intensité carbone du mix électrique à un niveau soutenable tout en satisfaisant les besoins énergétiques du Cameroun.

LE PROJET

En décembre 2018, le Groupe AFD a mis en place un prêt non-souverain de 150M € à la société de projet camerounaise Nachtigal Hydro Power Company (NHPC). De son côté, STOA a pris une participation de 10 % dans NHPC.

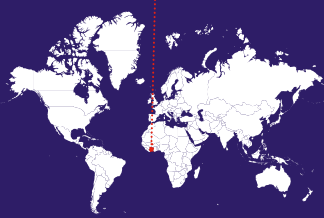
La finalité du projet est de contribuer à sécuriser l'approvisionnement en électricité de l'économie camerounaise pour faire face à l'augmentation de la demande (de l'ordre de 5 %/an), provoquée par la hausse de la consommation des ménages et par le développement des activités économiques. Pour cela les financements apportés par différentes institutions servent à concevoir, construire, financer, exploiter et maintenir un barrage hydroélectrique de 420 MW sur le fleuve Sanaga situé au niveau des chutes de Nachtigal, village situé à 65 km au Nord-Est de la capitale Yaoundé.

Au moment de sa mise en service – prévue pour 2023 – le barrage de Nachtigal sera le plus important barrage développé sur le continent africain en financement de projet pour un coût total de 1,2 milliard d'euros. Cette solution bas-carbone jouera un rôle décisif dans la transition énergétique du pays.

LES IMPACTS

- **485 000 tCO₂eq/an évitées par an**
- **420 MW** d'hydroélectricité à l'horizon 2023
- **30 % de la production nationale d'électricité**, soit l'alimentation en électricité de près de 10 millions de personnes raccordées au réseau au Cameroun à terme

CÔTE D'IVOIRE



En Côte d'Ivoire, l'AFD finance le projet BIOVEA qui consiste à construire et exploiter une centrale d'une capacité de 2x23 MW alimentée par la biomasse non-alimentaire issue des résidus de l'exploitation du palmier à huile.



PIB/habitant
1716 USD



IDH
165/189



Population
25 M

→ **Outil de financement**
Prêt non-souverain

→ **Montants engagés**
Prêt co-financé par Proparco et l'AFD à hauteur de 135 M d'euros + subvention de 5 M EUR

→ **Comptabilisation climat**
100 % climat – 100 % atténuation

→ **Bénéficiaires**
Biovea Energie

→ **Date d'octroi**
2018

→ **Statut du projet**
En cours

CONTACTS

PRESSE
Magali
MÉVELLEC
01 53 44 40 31
mevellec
@afd.fr

AGENCE
afdabidjan
@afd.fr



© BIOVEA Energie



SOUTENIR LA PRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ À PARTIR DE BIOMASSE EN CÔTE D'IVOIRE

CONTEXTE PAYS

En Côte d'Ivoire, les émissions de GES ont fortement augmenté depuis la fin des tensions politiques en 2011, en raison principalement d'une augmentation de la production d'électricité d'origine thermique.

Le mix électrique de la Côte d'Ivoire repose en effet essentiellement sur des sources thermiques fossiles (84 % de la production dont 75 % en gaz) et renouvelables (25 % en majorité hydraulique).

L'énergie thermique est essentiellement produite par quatre centrales à gaz. La production d'énergie hydraulique provient quant à elle de 7 centrales réparties dans le Sud du territoire.

Le projet Biovea par son effet démonstratif ouvre la voie à d'autres projets renouvelables, qui répondront aux objectifs ambitieux du pays de porter la part des énergies propres à 42 % du mix énergétique.

LE PROJET

Le projet BIOVEA consiste à financer la construction d'une centrale d'une capacité de 2x23 MW alimentée par la biomasse non-alimentaire issue des résidus (troncs et pétioles) de l'exploitation du palmier à huile.

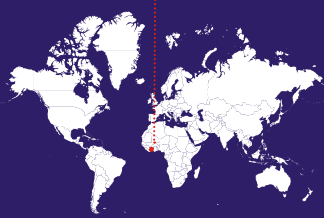
Cette biomasse proviendra à la fois des plantations industrielles de PALMCI (30 % max), filiale des huileries du Groupe ivoirien SIFCA, et de plantations villageoises (environ 70 %) fournissant elles-mêmes les huileries de PALMCI en régime de palme.

La centrale se situera à proximité d'Aboisso, dans le Sud-Est de la Côte d'Ivoire, à quasi-équidistance des deux plantations industrielles de PALMCI (Toumanguié et Ehania). Elle diversifiera le mix énergétique ivoirien en augmentant la part du renouvelable tout en garantissant un accès à l'électricité plus stable aux populations locales.

LES IMPACTS

- 343 000 tCO₂eq/an évitées
- **Augmentation de la capacité installée de 46 MW**
- **Création d'une nouvelle activité économique en milieu rural** avec un chiffre d'affaires de 3 M€/an et augmentation de 10 à 15 % en moyenne des revenus nets de 11 900 plantations villageoises
- **Création de plus de 1 300 emplois directs et indirects pérennes** (sur 25 ans)

CÔTE D'IVOIRE



En Côte d'Ivoire, l'AFD finance un programme d'accès de la population à une électricité durable.



PIB/habitant
1 716 USD



IDH
179/189



Population
25 M

- **Outil de financement**
Prêt souverain
- **Montants engagés**
98 M€ + subvention de 11,5 M€
- **Comptabilisation climat**
100 % climat – 100 % atténuation
- **Bénéficiaires**
République de la Côte d'Ivoire
- **Date d'octroi**
2019
- **Statut du projet**
En cours

CONTACTS

PRESSE
Magali
MÉVELLEC
01 53 44 40 31
mevellec@afd.fr

AGENCE
afdabidjan
@afd.fr



© Pablos Ramos Roncal



PROMOUVOIR L'ACCÈS À L'ÉLECTRICITÉ, LES RÉSEAUX INTELLIGENTS ET L'ÉNERGIE SOLAIRE EN CÔTE D'IVOIRE

CONTEXTE PAYS

Le secteur de l'électricité en Côte d'Ivoire fait face à plusieurs défis. Du côté de la production d'électricité, la part d'électricité d'origine fossile, principalement du gaz naturel, est passée de 37 % en 2000 à 70 % en 2018, le reste de l'électricité étant produite par des centrales hydroélectriques.

Or la Côte d'Ivoire s'est fixée comme objectif, dans sa Contribution Nationale Déterminée (CDN) à l'Accord de Paris, d'atteindre 42 % d'électricité renouvelable en 2030, tout en prévoyant un doublement de la consommation.

Du côté de la distribution d'électricité, seule 40 % de la population a un accès effectif à l'électricité, donnant lieu à des besoins d'extension des réseaux, malgré un coût élevé du branchement. Enfin, les pertes techniques sur les réseaux représentent 20 % de l'énergie produite.

LE PROJET

En Côte d'Ivoire, l'AFD finance un programme d'accès de la population à une électricité durable. En augmentant la production d'énergie renouvelable par la construction d'une centrale solaire flottante pilote d'une puissance de 20 MW, l'utilisation de gaz naturel, variable d'ajustement du mix de la Côte d'Ivoire à l'heure actuelle, sera réduite. Le projet sert de démonstrateur pour cette filière de solaire flottant innovante et très prometteuse.

Par ailleurs, en zone rurale, l'éclairage électrique basse consommation se substitue aux lampes à pétrole. Enfin les nouvelles infrastructures réseau intelligentes amélioreront l'efficacité électrique du réseau et donc de réduire la consommation de gaz naturel dans les centrales de production d'électricité.

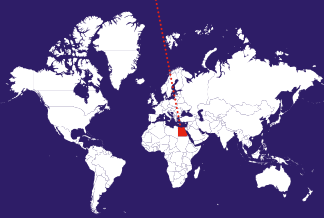
Ces trois composantes (solaire, électrification rurale et réseaux intelligents) contribuent à limiter les émissions de gaz à effet de serre du secteur électrique.

Certains appuis financés en parallèle par l'AFD auront un effet levier sur le financement d'autres projets à cobénéfices climat dans le secteur, avec notamment une étude visant à améliorer la gestion des barrages hydroélectriques en tenant compte des impacts du changement climatique.

LES IMPACTS

- 51 500 tCO₂eq/an évitées
- L'électrification de 185 localités rurales
- Préfinancement des branchements sociaux pour 13 000 ménages

ÉGYPTTE



L'AFD finance à hauteur de 50 M€, un projet de rénovation de l'ensemble des systèmes de la ligne 1 afin d'en rétablir les conditions de sécurité, d'en améliorer la capacité, les performances et la qualité de service proposée.



PIB/habitant
2 549 USD



IDH
116/189



Population
98 M

- **Outil de financement**
Prêt souverain + Subvention
- **Montants engagés**
50 M€ + 0,3 M€
- **Comptabilisation climat**
*100 % climat –
100 % atténuation*
- **Bénéficiaires**
Royaume Arabe d'Egypte
- **Date d'octroi**
2018
- **Statut du projet**
En cours

CONTACTS

PRESSE
Magali
MÉVELLEC
01 53 44 40 31
mevellec
@afd.fr

AGENCE
afdlecaire
@afd.fr



© Didier Gentilhomme



MOBILITE

RÉHABILITATION DE LA LIGNE 1 DU MÉTRO DU CAIRE

CONTEXTE PAYS

Le Caire, avec une population de plus de 22 M d'habitants, est confronté à l'insuffisance des transports collectifs formels et à la faible qualité des transports en service. La congestion du trafic routier, les accidents de la route et la pollution de l'air menacent également la sécurité des habitants, tout en contraignant fortement les performances et la capacité du réseau des transports de la ville.

L'État égyptien a placé parmi ses priorités le renforcement et l'extension du réseau des transports urbains au Caire, en lien avec la forte demande existante et future. Le réseau du métro du Caire, qui transporte environ 3 M de passagers/jour (seules 3 lignes sont en service) est insuffisant. De nouvelles lignes de métro sont en construction (l'AFD finance la phase 3 de la construction de la troisième ligne) mais parallèlement les lignes 1 et 2 sont aujourd'hui vieillissantes et obsolètes. L'exploitation de la ligne 1, la plus empruntée du réseau et critique pour le fonctionnement du Caire, menace d'être interrompue si elle n'est pas rénovée rapidement.

LE PROJET

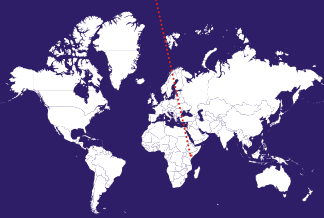
Aux côtés de la BEI et de la BERD, l'AFD finance à hauteur de 50 M€ un projet de rénovation de l'ensemble des systèmes de la ligne 1 afin d'en rétablir les conditions de sécurité, d'en améliorer la capacité, les performances et la qualité de service proposée.

Une fois les travaux réalisés, il sera possible de limiter l'intervalle entre les trains à 2,5 minutes, d'accroître le confort de la ligne et la capacité d'accueil de 40 %. Le maintien en service de cette ligne est un élément clé pour assurer l'accès de tous (et des populations les plus vulnérables en particulier) aux emplois et aux services et, plus largement, promouvoir les transports publics pour réduire la pollution liée au trafic routier, et les émissions de gaz à effet de serre afférentes.

LES IMPACTS

- **70 000 tCO₂eq/an évitées**
- **Augmentation de capacité** à 62 000 voyageurs par heure et par direction, contre 44 000 actuellement
- **Facilitation de l'accès des populations** (et notamment des plus vulnérables) aux services essentiels
- **Amélioration de la sécurité** des personnes et des services de transport collectifs
- **Diminution de la pollution atmosphérique**

KENYA



L'AFD et le FFEM soutiennent un programme de restauration des habitats et parcours de migration de la faune sauvage du Kenya.



PIB/habitant
1 711 USD



IDH
147/189



Population
51,3 M

→ Outil de financement
Subvention

→ Montants engagés
3,7 M€ de l'AFD
+ 2 M€ du FFEM

→ Comptabilisation climat
100 % climat –
100 % adaptation

→ Bénéficiaires
Northern Rangelands Trust

→ Date d'octroi
2019

→ Statut du projet
En cours

CONTACTS

PRESSE
Magali
MÉVELLEC
01 53 44 40 31
mevellec
@afd.fr

AGENCE
afdnairobi
@afd.fr



© Nyashadzashé Katandara



RÉTABLIR LA CONNECTIVITÉ ÉCOLOGIQUE DANS LE NORD DU KENYA

CONTEXTE PAYS

La faune au Kenya est l'une des plus diversifiées de la planète. Avec 11% du territoire inclus dans un système national d'aires protégées, le Kenya se distingue des autres pays par une faune sauvage majoritairement présente en dehors de ces parcs, ce qui la rend particulièrement vulnérable, notamment lors des mouvements migratoires.

La fragmentation des habitats et la dégradation des parcours migratoires, en grande partie à cause des activités humaines, sont en effet une menace qui pèse sur la faune sauvage et tend à isoler les zones protégées les unes des autres. La perte d'habitats naturels, conjointement à la rareté des ressources dans les régions désertiques et semi-désertiques du nord du pays, exacerbent les conflits entre la faune sauvage, le bétail et les populations, ainsi qu'entre les communautés d'éleveurs pastoraux.

Le soutien à des initiatives innovantes et répliquables en matière de rétablissement de connectivité écologique, de gestion concertée des ressources naturelles et de coexistence entre l'Homme et la faune sauvage revêt une importance stratégique.

LE PROJET

L'AFD finance un programme de restauration des habitats et parcours de migration de la faune sauvage entre le Parc national de Marsabit, au nord du pays, et les parcs et réserves nationales du centre, qui vise à rétablir la coexistence entre faune sauvage, population et bétail.

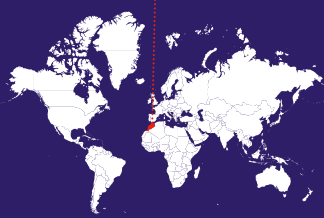
Mis en œuvre par l'ONG kenyane Northern Rangeland Trust, il s'appuie sur une forme originale d'aménagement du territoire que sont les aires protégées communautaires, gérées par les communautés pastorales elles-mêmes.

Ce projet illustre par ailleurs la convergence possible entre des objectifs biodiversité et climat. La protection et la restauration de la connectivité écologique dans la région, et donc des parcours migratoires de la faune sauvage, maintiennent les conditions favorables aux mouvements et aux brassages génétiques des différentes populations animales. Cela, tout en diminuant la pression sur certains habitats naturels qui seront fortement impactés par l'évolution du climat, en rétablissant les conditions favorables à leur régénération saisonnière et à la préservation des services écosystémiques qu'ils fournissent.

LES IMPACTS

- **Réduction des conflits** inter-communautaires par la formalisation de règles d'accès aux ressources et la mise en place d'instances de prévention des conflits
- **Protection** de la faune sauvage
- **Mise en place** des conservancies communautaires, sous la gestion de communautés locales, autour et entre certains parcs nationaux
- **Meilleure gestion** des ressources naturelles (eau, pâturages) et amélioration des conditions de vie des populations
- **Soutien** d'un développement économique résilient par le biais d'une gouvernance et d'un aménagement du territoire inclusifs

MAROC



L'AFD a octroyé une ligne de crédit de 50M € au Crédit Agricole du Maroc pour le renforcement de son offre de prêts en faveur du financement de projets agricoles durables en zones rurales, accompagnée d'une subvention à hauteur de 1,5 M€.



PIB/habitant
3 238 USD



IDH
121/189



Population
36 M

- **Outil de financement**
Prêt non-souverain + Subvention
- **Montants engagés**
50 M€ + 1,5 M€
- **Comptabilisation climat**
*80 % climat -
30 % atténuation;
50 % adaptation*
- **Bénéficiaires**
Crédit Agricole du Maroc
- **Date d'octroi**
2019
- **Statut du projet**
En cours

CONTACTS

PRESSE
Magali
MÉVELLEC
01 53 44 40 31
mevellec
@afd.fr

AGENCE
afdrabat
@afd.fr



© Pol Guillard



ACCOMPAGNER LE GROUPE CRÉDIT AGRICOLE DU MAROC (GCAM) POUR LE FINANCEMENT DE PROJETS AGRICOLES DURABLES

CONTEXTE PAYS

Le Maroc demeure un pays à dominante rurale où le poids du secteur agricole reste fort dans l'économie locale (environ 14 % du PIB). Toutefois, les inégalités persistent entre milieux rural et urbain. En 2014, le taux de pauvreté au Maroc était de 4,8 %, dont 1,6 % en milieu urbain et 9,5 % en milieu rural.

Le développement des zones rurales fait ainsi l'objet d'une attention accrue du gouvernement, qui s'est traduite notamment par le lancement du Plan Maroc Vert (PMV). Le PMV a pour objectif de faire du secteur agricole un levier prioritaire du développement socioéconomique via la mise en place d'une agriculture moderne, résiliente au changement climatique et répondant aux normes internationales. L'appui à la petite agriculture, orientée vers la lutte contre la pauvreté et la diversification des sources de revenus pour les populations rurales les plus vulnérables, en est également un axe d'action.

Dans le cadre de son activité de banque agricole, le Groupe Crédit Agricole du Maroc (GCAM) joue un rôle primordial dans l'accompagnement financier du PMV.

LE PROJET

C'est dans ce contexte que le GCAM a sollicité un nouvel appui de l'AFD pour l'accompagner dans sa stratégie de financement de projets agricoles durables.

Une ligne de crédit de 50 M€ visera l'accompagnement de 4 secteurs : Le secteur de l'eau via le financement de projets d'irrigation raisonnée ; le secteur des investissements ruraux verts, via l'accompagnement de projets de nouvelles plantations arboricoles et de valorisation des zones d'oasis ainsi que d'exploitation et de mise en valeur de produits du terroir et de plantes aromatiques et médicinales ; le secteur de l'énergie, via la promotion de projets d'efficacité énergétique, d'énergies renouvelables et de pompage solaire ; et enfin le secteur de l'agriculture biologique et de valorisation des déchets agricoles.

Cette ligne de crédit est complétée d'une subvention de 1,5 M€ dédiée à l'accompagnement technique du GCAM et à la mise en place par la banque d'un système de primes pour inciter les porteurs de projets à investir dans des secteurs peu développés.

LES IMPACTS

- **79 593 tCO₂eq/an évitées**
- **Contribuer à la constitution**, par le GCAM, d'une offre pérenne de financement bancaire en faveur du climat et accompagner le GCAM dans le développement de sa stratégie climat
- **Faire croître le marché** des investissements verts au Maroc
- **Réduire l'empreinte environnementale** et climatique des porteurs de projets

MAURITANIE



© Félix Vigné Imago / AFD

En Mauritanie, l'AFD a octroyé une subvention de 5M € pour préserver la biodiversité marine et côtière du pays et maintenir les services rendus par ces écosystèmes.



PIB/habitant
1 189 USD



IDH
161/189



Population
4,4 M

- **Outil de financement**
Subvention
- **Montants engagés**
5 M€
- **Comptabilisation climat**
*100 % climat –
100 % atténuation*
- **Bénéficiaires**
*Banc d'Arguin, and Coastal and
Marine Biodiversity Trust Fund
limited (BACoMaB)*
- **Date d'octroi**
2019
- **Statut du projet**
En cours

CONTACTS

PRESSE
Magali
MÉVELLEC
01 53 44 40 31
mevellec
@afd.fr

AGENCE
afdnouakchott
@afd.fr

PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ CÔTIÈRE ET MARINE DE MAURITANIE (BACOMAB)

CONTEXTE PAYS

Principal bassin de vie national, le littoral mauritanien est confronté à des enjeux multiples liés à l'exploitation des ressources halieutiques, l'exploitation minière et l'urbanisation avec l'extension des villes. Le Banc d'Arguin et les autres aires littorales et marines du pays constituent une zone à valeur écologique unique, essentielle pour la biodiversité à l'échelle régionale (ressources halieutiques) et mondiale (oiseaux migrateurs). La protection durable de ce site et de l'ensemble des sites sensibles de la Zone Economique Exclusive (ZEE) du pays, contre les risques de pollution et de surexploitation constitue donc un impératif pour le développement socio-économique du pays. Le « Banc d'Arguin, and Coastal and Marine Biodiversity Trust Fund limited » ou BACoMaB, finance des activités de conservation de la biodiversité des aires marines et côtières protégées en Mauritanie dans les domaines de la surveillance, de la gouvernance partagée, du développement communautaire, du suivi écologique, de l'éducation environnementale ou du renforcement de capacités.

LE PROJET

L'AFD a apporté, en 2019, une seconde contribution d'un montant de 5 M€, dont 4,8 M€ au fonds de dotation de BACoMaB et 0,2 M€ pour financer des études visant à appuyer la création de nouvelles aires marines et côtières. Aujourd'hui les aires marines et côtières pouvant bénéficier des financements du BACoMaB sont les Parcs Nationaux du Banc d'Arguin (PNBA) et du Diawling (PND) ainsi que la réserve du Cap Blanc et celle du Chot Boul. D'autres aires marines et côtières sont à l'étude par le gouvernement mauritanien.

Une fois créées, elles pourront elles aussi bénéficier des subventions du BACoMaB.

Les financements du BACoMaB contribuent à la préservation de la biodiversité marine et côtière mauritanienne et ainsi au maintien des services rendus par ces écosystèmes, notamment ceux contribuant au renouvellement des ressources halieutiques. L'étude scientifique de 2018, financée par le FFEM, sur les services écosystémiques et économique rendus par le Banc d'Arguin, met en avant le rôle essentiel de séquestration carbone que jouent les herbiers marins. Ces services économiques ont été estimés à 198,8 millions €/an et la part de CO₂ séquestré annuellement par les écosystèmes au sein du Parc a représenté 11 % des émissions de GES du pays.

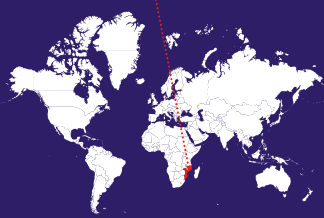
La part de CO₂ séquestrée sur la période 2020-2030 par les écosystèmes marins du PNBA, si elle était prise en compte, représenterait ainsi 22 % de l'objectif de cumul des émissions de GES évités visé dans la Contribution Nationale Déterminée du pays.

LES IMPACTS

- **37 000 tCO₂eq/an évitées**
- **Contribution à la mise en place** d'outils de financement durable de la biodiversité et de la préservation de l'environnement
- **Pérennisation et développement** des capacités financières du BACoMaB et couverture d'un plus grand nombre d'activités prioritaires des aires marines et côtières
- **Appuyer le processus de classement** de nouvelles aires marines protégées pouvant bénéficier de financements du BACoMaB



MOZAMBIQUE



L'AFD finance la conservation de la biodiversité et un développement durable communautaire dans l'aire de Conservation de Chimanimani au Mozambique.



PIB/habitant
499 USD



IDH
180/189



Population
29,5 M

- **Outil de financement**
Subvention
- **Montants engagés**
3 M€ AFD + 1,2 M€ FFEM
- **Comptabilisation climat**
100 % climat –
100 % atténuation
- **Bénéficiaires**
République du Mozambique
- **Date d'octroi**
2019
- **Statut du projet**
En cours

CONTACTS

PRESSE
Magali
MÉVELLEC
01 53 44 40 31
mevellec
@afd.fr

AGENCE
afdmaputo
@afd.fr



FINANCER LA CONSERVATION DE L'AIRE DE CHIMANIMANI, MOZAMBIQUE

CONTEXTE PAYS

Situé à l'Est du Mozambique, dans la zone montagneuse frontalière avec le Zimbabwe, le Parc National de Chimanimani est constitué d'une chaîne montagneuse au cœur de sa réserve (634 km²) et d'une zone tampon (1 723 km²).

La réserve couvre ainsi une zone de montagne à fort endémisme végétal, tandis que la zone tampon s'étend sur les contreforts montagneux et une plaine alluviale constituée de forêts, de terres agricoles et de friches forestières. Le Parc fait l'objet de nombreuses pressions tant dans sa réserve (orpaillage, braconnage) que dans la zone tampon (défrichement illégal).

La Fondation Micaia travaille depuis plusieurs années en appui à l'administration du Parc (ex: inventaire biodiversité) et avec les 12 communautés locales pour la valorisation de la biodiversité et le développement économique local. Cet appui a permis la création d'un éco-lodge et la production de miel vendue dans tout le pays. Ce développement est néanmoins fragile et soumis à de nombreux aléas climatiques (cyclones, inondations).

LE PROJET

L'AFD et le FFEM financent conjointement un projet de développement des territoires ruraux visant à préserver la biodiversité au sein de l'Aire de Conservation de Chimanimani (ACC). Une meilleure connaissance et valorisation du patrimoine naturel et culturel de la région, la réalisation d'un inventaire de la biodiversité et la réduction des conflits hommes-faunes avec les populations d'éléphants contribuent à cet objectif.

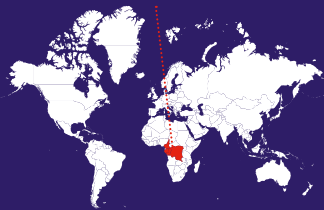
Dans la zone tampon, le projet encouragera une gestion durable des ressources naturelles au bénéfice des 12 communautés locales. La sécurisation des droits fonciers des communautés locales sera ainsi un axe stratégique important, avec une délimitation des terres communautaires et l'élaboration de plans d'aménagement durable des terres. Deux aires de conservation communautaires seront créées et les 12 communautés locales participeront aux instances de gouvernance de l'ACC. La filière miel existante dans l'ACC (source de revenus pour les populations locales) sera également renforcée.

La finalité du projet est donc d'atteindre un équilibre au sein de l'ACC entre l'amélioration des conditions socio-économiques des populations locales d'une part, la préservation du couvert forestier, des ressources naturelles et de la biodiversité d'autre part.

LES IMPACTS

- **-68677 tCO₂eq/an évitées**
- **Pérennité du patrimoine** naturel et culturel de l'ACC
- **Meilleure utilisation des ressources naturelles** par et au bénéfice des communautés locales
- **Financement pérenne** de l'ACC grâce à des mécanismes de compensation pour la préservation de la biodiversité

AFRIQUE CENTRALE
(CAMEROUN, GABON,
CONGO ET RDC)



L'AFD, en partenariat avec les milieux professionnels du secteur forestier, accompagne le développement d'une offre de formation continue pour la filière forêt-bois dans les pays d'Afrique centrale.

→ Outil de financement
Subvention

→ Montants engagés
5 M€

→ Comptabilisation climat
100 % climat -
100 % atténuation

→ Bénéficiaires
Réseau des institutions de formation forestière et environnementale d'Afrique centrale (RIFFEAC)

→ Date d'octroi
2019

→ Statut du projet
En cours

CONTACTS

PRESSE
Magali
MÉVELLEC
01 53 44 40 31
mevellec
@afd.fr

AGENCE
afdyounde
@afd.fr



© Mazeyrac Don Bosco



FORMER LA FILIÈRE FORÊT-BOIS EN AFRIQUE CENTRALE (ADEFAC)

CONTEXTE PAYS

Le bassin du Congo abrite le second plus grand ensemble forestier tropical du monde d'un seul tenant, après celui du bassin amazonien. La filière forêt-bois dans son ensemble représente pour les pays du bassin du Congo un secteur économique très important, tant au niveau des emplois (environ 25 % des emplois formels) que de sa contribution à l'économie (7 % du PIB en moyenne).

Le développement d'une offre de formation continue sur ces domaines, aujourd'hui très insuffisante, constitue un enjeu majeur pour répondre aux besoins de la filière forêt-bois : des niveaux de qualification sur lesquels des besoins ont été identifiés (ouvriers qualifiés, agents de maîtrise) aux modalités d'accès aux qualifications (durée de la formation, acquisition de compétences professionnelles pratiques).

Depuis 2005, le Réseau des institutions de formation forestière et environnementale d'Afrique centrale (RIFFEAC) est reconnu par la Commission des forêts d'Afrique centrale (COMIFAC) comme la plateforme régionale chargée de la mise en œuvre de l'axe « formation et renforcement des capacités » dans le secteur.

LE PROJET

Afin d'accompagner le développement d'une offre de formation continue pour la filière forêt-bois dans les pays d'Afrique centrale, en partenariat avec le secteur privé forestier, l'AFD a octroyé au RIFFEAC une subvention de 5 M€ au titre du projet ADEFAC, prévu pour une durée de cinq ans (2020-2024).

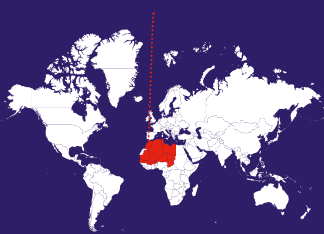
Pour rendre l'offre de formation pérenne et adaptée, le projet vise à identifier les besoins en formation des différents métiers liés à la filière forêt-bois, tout en déployant une offre de formation certifiée. Par ailleurs, l'offre de formation sera étendue aux niveaux national et régional, en œuvrant pour qu'elle soit pérennisée et financée sur le long terme et au niveau institutionnel.

L'AFD souhaite par ce biais contribuer à la gestion durable des forêts du bassin du Congo en améliorant l'employabilité et les qualifications des acteurs du secteur, tout en valorisant la filière économique. Il sera mis en œuvre en collaboration avec l'Association Technique Internationale des Bois Tropicaux (ATIBT), association de droit français qui assure la Maîtrise d'Ouvrage Déléguée (MOD) du projet.

LES IMPACTS

- 16 000 tCO₂eq/an évitées
- Amélioration des compétences et capacités individuelles des acteurs de la filière forêt-bois
- Augmentation de l'insertion sociale et professionnelle (notamment des jeunes), via le développement de marchés locaux de produits transformés de qualité
- Sensibilisation aux pratiques d'exploitation et de gestion durable des ressources forestières
- Stockage accru de carbone à la fois dans les forêts et les produits bois finis

MULTI-PAYS AFRIQUE DE L'OUEST ET DU NORD-OUEST (MAROC, ALGÉRIE, TUNISIE, LIBYE, MAURITANIE, SÉNÉGAL, MALI, BURKINA FASO, NIGER, TCHAD)



Appui à la recherche opérationnelle dans la région d'Afrique de l'Ouest et du Nord-Ouest pour améliorer la prévention et le traitement des criquets pèlerins dans un contexte d'adaptation au changement climatique.



© Zuleika de souza



APPUYER LA RECHERCHE OPÉRATIONNELLE SUR LE CRIQUET PÈLERIN EN AFRIQUE DE L'OUEST

CONTEXTE PAYS

Le criquet pèlerin est le plus redoutable des acridiens ravageurs des ressources agro-sylvo-pastorales. Sa capacité de migration sur des milliers de kilomètres en fait un problème international aux répercussions économiques, sociales et environnementales majeures.

En Afrique de l'Ouest et du Nord-Ouest existent des zones de survie et des aires de reproduction et de grégation du criquet pèlerin, à l'origine des invasions. La sécurité alimentaire et les moyens de subsistance dans la région se trouvent ainsi menacés.

Une modélisation du déplacement des essaims de criquets en fonction des vents observés dans la région ces 5 dernières années a été réalisée par le Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (CIRAD), appuyant la définition d'une stratégie régionale de lutte préventive.

LE PROJET

Subventionné à hauteur de 2 M€ par l'AFD, le programme régional ouest-africain de lutte contre le criquet pèlerin tiendra compte, lors de la mise en place d'activités de recherches opérationnelles, à la fois du contexte sécuritaire de la région, des impacts du changement climatique sur la dynamique acridienne et des exigences sanitaires et environnementales internationales.

Les zones les plus inaccessibles de la région pourront être suivies grâce à l'utilisation de drones. Les modèles prédictifs de la probabilité de présence des criquets pèlerins seront également affinés via la prise en compte de l'impact du changement climatique sur les populations de criquets, et par l'adaptation des méthodes d'intervention pour les rendre plus efficaces. Les recherches porteront également sur une meilleure préservation de l'environnement avec des méthodes plus respectueuses de la nature.

LES IMPACTS

- **Réduction durable** des risques d'invasion du criquet pèlerin
- **Lutte contre** la pauvreté
- **Amélioration** de la sécurité alimentaire
- **Préservation de la santé humaine**, animale et des écosystèmes

→ **Outil de financement**
Subvention

→ **Montants engagés**
2 M€

→ **Comptabilisation climat**
*100 % climat –
100 % adaptation*

→ **Bénéficiaires**
*Commission de lutte contre le
criquet pèlerin (CLCPRO)*

→ **Date d'octroi**
2019

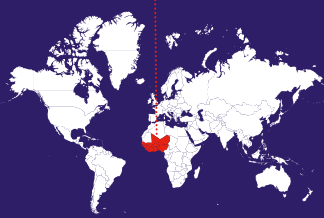
→ **Statut du projet**
En cours

CONTACTS

PRESSE
Magali MÉVELLEC
01 53 44 40 31
mevellec
@afd.fr

AGENCE
*afdsaintdenis
@afd.fr*

MULTI-PAYS (AFRIQUE DE L'OUEST)



L'AFD finance la BOAD à hauteur de 75,6M € pour appuyer à développer des modèles économiques résilients et bas carbone en zone UEMOA, en intensifiant les flux d'investissement vers des projets climat.

- **Outil de financement**
Prêt non-souverain et subvention
- **Montants engagés**
75 M€ + 0,6 M€
- **Comptabilisation climat**
100 % climat -
25 % atténuation ;
75 % adaptation
- **Bénéficiaires**
Banque Ouest-Africaine de Développement (BOAD)
- **Date d'octroi**
2019
- **Statut du projet**
En cours

CONTACTS

PRESSE
Magali
MÉVELLEC
01 53 44 40 31
mevellec
@afd.fr

AGENCE
afdconakry
@afd.fr



© DR



SOUTENIR LA BANQUE OUEST-AFRICAINE DE DÉVELOPPEMENT (BOAD) DANS LE FINANCEMENT D'UNE ÉCONOMIE BAS CARBONE ET RÉILIENTE DANS LA RÉGION OUEST-AFRICAINE

CONTEXTE PAYS

Alors que les 8 Etats-membres de l'UEMOA (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée-Bissau, Mali, Niger, Sénégal, Togo) ont apporté un soutien sans équivoque à l'Accord de Paris sur le climat, il existe une offre encore trop limitée de financements dédiés au soutien des investissements porteurs de co-bénéfices climat en Afrique de l'Ouest. Ce constat est particulièrement préoccupant dans les Etats les moins avancés de la sous-région, pour lesquels les problématiques d'adaptation aux effets du changement climatique sont des plus aigües.

En effet, l'architecture financière sous-régionale peine à intégrer ces enjeux, et peu d'institutions financières ont déjà développé des stratégies volontaristes en matière de climat. Exception notable, la Banque Ouest-Africaine de Développement (BOAD) prévoit dans son Plan stratégique d'apporter un appui aux Etats-membres en vue de construire une plus grande résilience face aux chocs climatiques et de s'engager vers une croissance durable et inclusive.

LE PROJET

Par le biais d'une ligne de crédit de 75 M€ et d'une assistance technique de 0,6 M€, l'AFD contribue au développement de modèles économiques résilients et bas carbone en zone UEMOA, via un programme doté de conditions adaptées au financement de projets d'atténuation et d'adaptation au bénéfice des Etats-membres de la zone UEMOA et du secteur privé de la sous-région.

L'AFD appuie également la BOAD dans la déclinaison de sa stratégie Environnement et Climat afin d'intensifier les flux de financement en faveur d'une économie basse carbone et résiliente dans la région.

À plus long terme, cet appui pourrait évoluer vers un mode de partenariat plus ciblé (approfondissement du partenariat sur le climat, appui à l'émission d'obligations vertes, co-financements, etc.).

LES IMPACTS

- **Réorientation des flux financiers** au sein de la région ouest-africaine vers des investissements générant des co-bénéfices climat importants, notamment en matière d'adaptation
- **Soutien à la diversification** des modèles productifs des pays bénéficiaires
- **Déploiement d'infrastructures** et équipements prenant en compte les évolutions climatiques futures

MULTI-PAYS
AFRIQUE

À travers cette subvention de 5 M€, l'AFD finance la consolidation du Réseau International de Formation Agricole et Rurale (RIFAR) pour l'accompagner dans son autonomisation institutionnelle et financière progressive.

- **Outil de financement**
Subvention
- **Montants engagés**
5 M€
- **Comptabilisation climat**
*58 % climat –
58 % adaptation*
- **Bénéficiaires**
*Association réseau
international formation
agricole et rurale - ARFAR*
- **Date d'octroi**
2019
- **Statut du projet**
En cours

CONTACTS

PRESSE
Magali
MÉVELLEC
01 53 44 40 31
mevellec
@afd.fr

PROJET

equipe@
reseau-far.com



© Rodrig MBOCK



ACCOMPAGNER LA CONSOLIDATION ET L'AUTONOMISATION DU RÉSEAU INTERNATIONAL DE FORMATION AGRICOLE ET RURALE (RIFAR)

CONTEXTE PAYS

Les difficultés de développement socio-économique des territoires ruraux touchent fortement les jeunes, les femmes et les publics les plus vulnérables qui y sont fortement représentés. Les domaines agricoles et alimentaires représentent plus de 60 % des actifs en Afrique subsaharienne, majoritairement dans les exploitations agricoles familiales ou des entreprises individuelles du secteur informel.

La Formation Agricole et Rurale (FAR), qui concerne à la fois les métiers agricoles et non agricoles des territoires ruraux, sont au cœur des stratégies de développement des Etats et croise les priorités politiques agricoles, d'éducation et de formation. Elle est un instrument central de développement économique, de lutte contre la pauvreté, d'aménagement du territoire et de limitation de l'exode rural et des migrations internes.

Les réformes en cours autour de ces priorités et l'organisation des acteurs qui les mettent en œuvre mobilisent de nombreux partenaires techniques et financiers, et suscitent d'importants besoins en matière de FAR, auxquels il faut pouvoir répondre.

LE PROJET

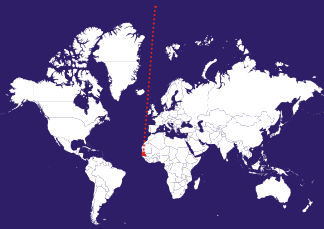
Le Réseau International Formation Agricole et Rurale (RIFAR) créé en 2006, appuie les pays engagés dans un processus de rénovation de leurs dispositifs de FAR, en favorisant notamment le renforcement de capacités, le partage d'expériences et la capitalisation. Ses actions visent également à fournir des éléments d'aide à la décision pour les politiques publiques ou les partenaires techniques et financiers soutenant des projets et programmes d'appui à la FAR.

À travers cette subvention de 5 M€, l'AFD soutient la consolidation du RIFAR pour l'accompagner dans son autonomisation institutionnelle et financière progressive au service des membres, acteurs et partenaires engagés dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques, stratégies, programmes et actions touchant à la FAR.

LES IMPACTS

- **Enrichissement significatif** du vivier d'experts de la FAR dans les pays concernés
- **Amélioration des dispositifs** de FAR dans les pays bénéficiaires
- **Effets leviers sur l'amélioration** de l'insertion professionnelle dans le monde agricole et la création d'emplois décents dans les territoires ruraux
- **Intégration de la gestion durable** des ressources naturelles et de la lutte contre le changement climatique au sein des dispositifs de FAR

SÉNÉGAL



L'AFD a obtenu un financement de 15 M€ au Fonds Vert pour le Climat (FVC) afin d'accompagner la gestion intégrée du risque d'inondation au Sénégal.



PIB/habitant
1 522 USD



IDH
166/189



Population
15,9 M

- Outil de financement
Subvention (FVC)
- Montants engagés
15 M€
- Comptabilisation climat
100 % climat –
100 % adaptation
- Bénéficiaires
République du Sénégal
- Date d'octroi
2017
- Statut du projet
En cours

CONTACTS

PRESSE
Magali
MÉVELLEC
01 53 44 40 31
mevellec
@afd.fr

AGENCE
afddakar
@afd.fr



© Paul Kabre



GÉRER DE FAÇON INTÉGRÉE LES INONDATIONS AU SÉNÉGAL (PGIIS)

CONTEXTE PAYS

Au cours des dernières décennies, la croissance démographique et l'exode rural ont eu pour conséquence l'augmentation de la population urbaine au Sénégal. En Afrique, les villes à croissance rapide subissent également les dommages causés par les fortes pluies et l'érosion côtière. Les projections sur les effets du changement climatique laissent penser que, malgré une diminution globale des précipitations, les événements de pluies intenses seront plus fréquents et pourraient causer de lourds dommages aux zones et aux populations les plus vulnérables.

Face à ces défis, le gouvernement sénégalais a fait de la gestion des inondations l'une de ses priorités. Le pays est déjà à la pointe de la politique de gestion des inondations en Afrique de l'Ouest en termes de réponse à l'urgence, et souhaite désormais assurer une gestion efficace et intégrée des inondations à moyen et long terme.

LE PROJET

En complément du projet de lutte contre les inondations dans 5 communes de la ville de Pikine (prêt souverain de 50 M€ approuvé en 2015), une composante de 15 M€ relative à la gestion intégrée du risque d'inondation au Sénégal a bénéficié d'une contribution du Fonds Vert pour le Climat (FVC). L'objectif est de faire évoluer la logique actuelle de gestion des inondations focalisée sur les infrastructures de drainage, vers une approche transversale de réduction des risques de catastrophes comprenant la connaissance, la réduction et la prévention du risque.

Afin de prendre en compte la nature multi-sectorielle de la gestion intégrée des inondations, le projet vise également à animer le dialogue sectoriel entre toutes les institutions concernées.

Par la mise en place d'une nouvelle politique de gestion du risque d'inondation, le projet aura pour impact l'amélioration de la trajectoire de résilience du pays, permettant à environ 2,2 M de personnes d'être moins vulnérables aux inondations. Il réduira également les risques sur les vies humaines et la santé ainsi que sur les activités et actifs économiques, entraînant à terme un accroissement du bien-être social.

LES IMPACTS

- **Elaboration d'une planification** urbaine résistante aux inondations
- **Développement d'une culture** de gestion des risques au sein des institutions publiques et des populations les plus vulnérables
- **Réduction du nombre de victimes** et du temps de récupération liés aux inondations

SÉNÉGAL



L'AFD cofinance aux côtés d'autres bailleurs un projet d'appui au secteur de gestion de déchets dans plusieurs villes du Sénégal.



PIB/habitant
1 522 USD



IDH
166/189



Population
15,9 M

- **Outil de financement**
Prêt souverain
- **Montants engagés**
40 M€
- **Comptabilisation climat**
100 % climat –
100 % atténuation
- **Bénéficiaires**
République du Sénégal
- **Date d'octroi**
2019
- **Statut du projet**
En cours

CONTACTS

PRESSE
Magali
MÉVELLEC
01 53 44 40 31
mevellec@afd.fr

AGENCE
afddakar
@afd.fr



PROMOUVOIR LA GESTION INTÉGRÉE ET L'ÉCONOMIE DES DÉCHETS AU SÉNÉGAL

CONTEXTE PAYS

La mauvaise gestion des déchets au Sénégal entraîne une qualité de vie dégradée dans les villes du pays, et entraîne le blocage des drains d'évacuation des eaux pluviales, provoquant des inondations, la dégradation de la qualité des eaux de surface et souterraines et la propagation d'agents pathogènes.

Les impacts et les opportunités inexploitées liés à une mauvaise gestion des déchets sont estimés à 1,06 % du PIB du pays selon la Banque mondiale. Une gestion des déchets plus efficace au Sénégal contribuerait, d'une part à renforcer un développement durable et partagé à travers la prise en compte de l'environnement et un accès à des services de base de qualité, et d'autre part, à bâtir des sociétés plus résilientes grâce à l'amélioration des conditions de vie.

Par ailleurs, le Sénégal a ratifié l'Accord de Paris en 2016 et s'engage dans sa Contribution Nationale Déterminée d'ici à 2030, à réduire significativement ses émissions de GES et à augmenter la capture de méthane et ses infrastructures de gestion des déchets.

LE PROJET

L'AFD, aux côtés de la Banque Mondiale (BM), l'Agence Espagnole pour la Coopération Internationale au Développement (AECID) et la Banque Européenne d'Investissement (BEI), finance un projet d'appui au secteur de gestion de déchets dans les Communautés d'agglomération du Grand Dakar - ainsi que plusieurs régions « secondaires » au nord du pays et en Casamance.

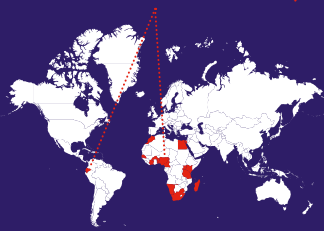
Ce financement vise à fermer progressivement des décharges sauvages ou génératrices de problèmes sanitaires et à créer de nouvelles installations à même d'améliorer la collecte, le tri, la valorisation des déchets, tout en captant les émissions de méthane.

Par ailleurs, le projet intègre une réflexion sur la résilience des infrastructures au changement climatique. Une analyse de vulnérabilité a été faite en ce sens, identifiant ainsi les risques principaux liés au dérèglement climatique à intégrer dans les études, la phase de conception et de réalisation du projet.

LES IMPACTS

- -500 000 tCO₂eq/an évitées
- **Amélioration de la gouvernance** et des systèmes de gestion intégrée et durable du secteur des déchets
- **Amélioration de la qualité de vie** des populations

MULTI-PAYS (AFRIQUE ET AMÉRIQUE LATINE)



Financé par l'AFD et le FVC, le programme TFSC appuie les acteurs du système financier pour le développement de la finance climat dans potentiellement 17 pays engagés dans une transition bas carbone et résiliente

→ Outil de financement

Prêts non-souverains + subventions

→ Montants engagés

406 M€ + 7 M€ (AFD) et 209 M€ + 31 M€ (FVC)

→ Comptabilisation climat

100 % climat – max. 60 % atténuation ; min. 40 % adaptation

→ Bénéficiaires

Institutions financières publiques et privées, dans les pays suivants : Afrique du Sud, Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Côte d'Ivoire, Egypte, Equateur, Kenya, Madagascar, Maroc, Maurice, Namibie, Nigéria, Ouganda, Sénégal, Tanzanie, Togo

→ Date d'octroi

2018

→ Statut du projet

En cours

CONTACTS

PRESSE

Magali MÉVELLEC

01 53 44 40 31

mevellec@afd.fr

@afd.fr



© Cyril le Tourneur d'Ison



TRANSFORMER LES SYSTÈMES FINANCIERS POUR LE CLIMAT (TFSC)

CONTEXTE PAYS

Malgré la volonté croissante des gouvernements de mettre en œuvre des stratégies nationales de transition basse carbone et résiliente aux effets du changement climatique, les systèmes financiers peinent encore à soutenir le financement d'investissements capables d'opérationnaliser cette transition. Peu d'institutions financières du Sud ont déjà développé des stratégies volontaristes en matière de climat, ou disposent d'un portefeuille d'actifs finançant l'action contre le changement climatique.

En réponse à ce défi, le Groupe AFD a lancé un programme d'ampleur nommé Transformer les systèmes financiers pour le climat (TFSC) dans 17 pays sur le continent africain et en Amérique latine.

LE PROJET

Pour engager ce programme de mobilisation des systèmes financiers locaux en faveur du climat, le Groupe AFD a sollicité des ressources financières du Fonds Vert pour le Climat (FVC).

L'AFD et le FVC financent ainsi à hauteur de 653 M€ ce programme de transformation des pratiques financières des institutions financières locales et de réorientation des flux de financement en faveur de projets d'atténuation et d'adaptation au changement climatique.

Le programme TFSC appuie les acteurs du système financier pour le développement de la finance climat dans potentiellement 17 pays engagés dans une transition basse carbone et résiliente via le financement d'actifs visant la réduction des émissions de GES et la résilience aux changements climatiques.

En parallèle, une assistance technique est mobilisée pour les institutions financières locales sur des activités transversales de renforcement de capacités sur le sujet du climat et, notamment, l'identification de projets éligibles et rentables et l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies climat.

LES IMPACTS

- 1 800 000 tCO₂eq/an évitées
- Développement de la finance climat par les systèmes financiers locaux
- Redirection des flux financiers vers le financement de projets en faveur du climat
- Création d'emplois dans des secteurs verts
- Appui à la mise en œuvre des politiques publiques et des stratégies nationales en faveur du climat

CHINE



Dans le cadre de la politique nationale de « Ville éponge », l'AFD a été sollicitée pour le financement d'un projet pilote de ville éponge à Mianyang, Chine.



PIB/habitant
9 771 USD



IDH
85/189



Population
1,4 MD

- Outil de financement
Prêt souverain
- Montants engagés
35 M€
- Comptabilisation climat
*66 % climat –
66 % adaptation*
- Bénéficiaires
République populaire de Chine
- Date d'octroi
2018
- Statut du projet
En cours

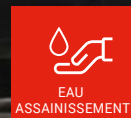
CONTACTS

PRESSE
Magali
MÉVELLEC
01 53 44 40 31
mevellec
@afd.fr

AGENCE
afdpekin
@afd.fr



© DR



TRANSFORMER LA VILLE DE MIANYANG EN CHINE EN VILLE ÉPONGE

CONTEXTE PAYS

Le taux d'urbanisation de la population en Chine est passé de 19,4 % en 1980 à plus de 51 % en 2010. Ce phénomène sans précédent a entraîné une importante artificialisation des sols. En parallèle, les épisodes de fortes précipitations sont de plus en plus réguliers et augmentent considérablement le ruissellement qui, conjugué au changement climatique, accroît le risque d'inondation dans de nombreuses régions.

Face à de nombreux épisodes d'inondations urbaines et de sécheresse, le gouvernement chinois a encouragé dès 2013 la construction de villes capables de mieux gérer les risques d'inondations, tout en assurant une meilleure gestion de la ressource en eau. Baptisé « Sponge city », ce concept de villes résilientes vise à absorber, stocker et drainer l'eau de pluie et de ruissellement pour éviter les effets de saturation et à terme d'inondation urbaine. Il vise également à réutiliser l'eau sous certaines conditions et/ou la restituer dans le milieu naturel.

LE PROJET

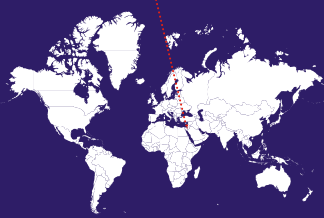
L'eau est un problème local qui nécessite une réponse locale. C'est dans le cadre de la politique nationale chinoise de « Ville éponge » que l'AFD a été sollicitée pour accompagner le développement urbain du nouveau quartier de Hedong, dans le district de Hanzhou, de la Municipalité de Mianyang (Province du Sichuan), face à la croissance de sa population.

Le projet financera la mise en place d'infrastructures écologiques et innovantes telles qu'une station de potabilisation d'eau, une chaussée drainante, la restauration d'un corridor écologique ou un système d'information intelligent de gestion des ressources en eau. Il accompagnera également la ville dans la mise en place de prescriptions urbaines et écologiques limitant les impacts des inondations. Ce financement vise à faire de Mianyang un pilote de « Ville éponge » dans la province du Sichuan, via à la fois l'atténuation des effets négatifs de l'urbanisation et une meilleure utilisation durable et gestion intégrée de la ressource en eau.

L'AFD accompagne également le projet au travers d'une étude de vulnérabilité aux risques d'inondation du quartier de Hedong.

LES IMPACTS

- **Augmentation des capacités d'absorption**, de drainage et de stockage, puis de réutilisation des eaux pluviales du quartier
- **Limitation de l'utilisation des eaux** souterraines pour l'alimentation du nouveau quartier et alentours
- **Réduction** de la pollution de l'eau
- **Renforcement de capacités** des autorités locales et centrales dans la gestion des inondations
- **Résilience urbaine** aux inondations

TERRITOIRES AUTONOMES
PALESTINIENS (TAP)

À Gaza, l'AFD et le Fonds Vert pour le Climat financent l'amélioration du service d'irrigation de la région en rechargeant les nappes phréatiques à partir de l'eau usée traitée et réutilisée.



PIB/habitant
3 199 USD



IDH
119/189



Population
5 M

→ **Outil de financement**
Subvention

→ **Montants engagés**
13,2 M€ + 23,8 M€ (FVC)

→ **Comptabilisation climat**
*95 % climat –
95 % adaptation*

→ **Bénéficiaires**
L'Autorité palestinienne

→ **Date d'octroi**
2019

→ **Statut du projet**
En cours

CONTACTS

PRESSE
Magali
MÉVELLEC

01 53 44 40 31
mevellec
@afd.fr

AGENCE

afdjerusalem
@afd.fr



© Andrea & Magda

SÉCURISER LES RESSOURCES HYDRIQUES
ET ALIMENTAIRES À GAZA

CONTEXTE PAYS

La rareté de l'eau dans les Territoires Autonomes Palestiniens (TAP) est un aspect fondamental de la vulnérabilité de sa population, en particulier dans les zones rurales. D'ici 2050 et sous l'effet du changement climatique, une baisse des précipitations de 15 % est annoncée conjointement à une diminution considérable des ressources en eau disponibles dans le pays. À cela s'ajoutent les projections de croissance démographique et le contexte géopolitique complexe dans la région, qui ne manqueront pas d'aggraver la situation actuelle de stress et de déficit hydrique.

Cette situation se traduit par une pression croissante exercée sur les ressources en eau souterraines, qui sont aujourd'hui en situation de surexploitation.

LE PROJET

En partenariat avec le Fonds Vert pour le Climat (FVC), l'AFD finance un projet de réutilisation des eaux usées qui seront traitées pour recharger et dépolluer la nappe côtière, tout en améliorant la résilience de l'agriculture du Nord de la Bande de Gaza. Cette nappe représente l'unique source d'eau potable et d'irrigation pour les 2 millions d'habitants de la zone.

Les eaux traitées seront ensuite récupérées dans la nappe par plusieurs puits afin d'alimenter des cultures via un réseau d'irrigation qui bénéficiera d'une réhabilitation dans le cadre du projet. Une centrale solaire de 8,5 hectares sera mise en place pour approvisionner les installations en électricité.

LES IMPACTS

- **Amélioration du service** d'irrigation fourni à 1 500 agriculteurs
- **Introduction de ressources** en eau d'origine non-conventionnelles
- **Acheminement d'eau** potable pour près de 200 000 personnes
- **Maintien** d'une agriculture irriguée plus résiliente



INDE



En Inde, aux côtés d'ENGIE, STOA finance la construction d'une plateforme de projets éoliens.



PIB/habitant
2 009 USD



IDH
129/189



Population
1,3 Md

→ Outil de financement

Joint-venture 50/50

→ Montants engagés

50 % du projet (montant total non-communicué)

→ Comptabilisation climat

100 % climat –
100 % atténuation

→ Bénéficiaires

République de l'Inde

→ Date d'octroi

2018

→ Statut du projet

En cours

CONTACTS

PRESSE

STOA

secretariat.stoa
@stoainfraenergy.com



© Didier Gentilhomme



PROJET CALABRIA : CRÉER UNE PLATEFORME DE PROJETS ÉOLIENS EN INDE

CONTEXTE PAYS

Le secteur indien des énergies renouvelables connaît une forte croissance, et la demande d'électricité va continuer à augmenter. L'énergie éolienne offre aujourd'hui une solution compétitive pour réduire le prix moyen de l'énergie.

Alors que l'Inde compte largement sur le charbon pour satisfaire ses besoins en énergie, l'action de STOA aux côtés d'Engie va dans le sens d'une décarbonation du mix électrique et contribue à honorer les engagements pris par le pays dans le cadre de l'Accord de Paris.

LE PROJET

En Inde, aux côtés d'ENGIE, STOA construit une plateforme de projets éoliens. Développée dans le cadre d'une joint-venture détenue à parts égales par les deux entités, cette plateforme accueille des projets onshore réalisés dans le cadre d'enchères régionales et nationales.

Le projet évite l'émission de 2 millions de tonnes de CO₂ chaque année. Il participe ainsi à l'objectif de STOA d'allouer 30 % de ses fonds dans des projets à cobénéfice climat et de promouvoir le développement durable des pays émergents d'Asie.

À travers ce projet, STOA contribue à réduire le prix moyen de l'électricité en Inde et à renforcer l'indépendance énergétique du pays. Une intervention essentielle alors que la demande en énergie explose. À terme, le projet Calabria répondra aux besoins de près de 2,3 millions d'habitants chaque année.

LES IMPACTS

- 700 MW d'éolien supplémentaires
- Une production équivalente à la consommation de 2 284 000 habitants
- 2 MtCO_{2,eq}/an évitées

INDONÉSIE



L'AFD soutient le développement d'un système d'information intégré de météorologie marine en Indonésie.



PIB/habitant
3 894 USD



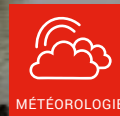
IDH
111/189



Population
268 M



© Dianthus Saputra



RENFORCER LE SYSTÈME DE MÉTÉOROLOGIE MARINE INDONÉSIE

CONTEXTE PAYS

L'espace maritime est un élément déterminant de l'identité, de la sécurité et du développement de l'Indonésie, plus grand archipel du monde constitué d'environ 17 000 îles. L'existence de systèmes performants de collecte, d'analyse et de diffusion des données météorologiques marines fiables aux populations côtières et aux secteurs maritimes est donc un enjeu majeur pour ce pays. L'Indonésie est par ailleurs un pays fortement exposé aux effets du changement climatique, dont le coût économique est estimé à 11 % du PIB à la fin du XXI^e siècle. La connaissance, le suivi des changements océaniques et la prédiction des événements climatiques sont nécessaires pour réduire leurs effets sur la population.

LE PROJET

L'AFD soutient, par un prêt de 71,1M USD, le développement d'un système d'information intégré de météorologie marine en Indonésie.

Ainsi, un réseau d'observation maritime couvrant la totalité des eaux indonésiennes sera mis en place, parallèlement à des services de modélisation, de prévision et d'alerte fiables, intégrés et accessibles aux utilisateurs des espaces maritimes et côtiers, ainsi qu'au grand public.

La production d'outils et de connaissances sur la météorologie et l'étude du climat, tout comme le développement des capacités opérationnelles du BMKG, l'Agence nationale de météorologie, climatologie et géophysique, seront également recherchés.

LES IMPACTS

- **Meilleur suivi** et connaissance de l'océan et des changements climatiques
- **Meilleures capacités** de planification et d'adaptation des populations, des services chargés de la gestion des risques et des acteurs économiques maritimes aux effets du changement climatique
- **Diminution de pertes** économiques liées aux catastrophes naturelles et aux événements météorologiques récurrents
- **Amélioration de la qualité de vie** des populations littorales et des secteurs de l'économie bleue

- **Outil de financement**
Prêt souverain
- **Montants engagés**
71,1M USD
- **Comptabilisation climat**
100 % climat –
100 % adaptation
- **Bénéficiaires**
République d'Indonésie
- **Date d'octroi**
2018
- **Statut du projet**
En cours

CONTACTS

PRESSE
Magali
MÉVELLEC
01 53 44 40 31
mevellec
@afd.fr

AGENCE
afdjakarta
@afd.fr

INDONÉSIE



En Indonésie, l'AFD accompagne l'offre de financement de PT Sarana Multi Infrastruktur, institution financière publique, contribuant directement aux ODD et à la lutte contre le changement climatique, afin de promouvoir une croissance durable et sobre en carbone.



PIB/habitant
3 894 USD



IDH
111/189



Population
268 M

- **Outil de financement**
Prêt non-souverain + Subvention
- **Montants engagés**
150M USD + 5 M€
- **Comptabilisation climat**
70 % climat
- **Bénéficiaires**
PT Sarana Multi Infrastruktur (Persero) (PT SMI)
- **Date d'octroi**
2019
- **Statut du projet**
En cours

CONTACTS

PRESSE
Magali
MÉVELLEC
01 53 44 40 31
mevellec
@afd.fr

AGENCE
afdjakarta
@afd.fr



© Dianthus Saputra



SOUTENIR LE FINANCEMENT DE PROJETS EN FAVEUR DES ODD ET DE LA LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE EN INDONÉSIE

CONTEXTE PAYS

En raison de sa situation dans une zone particulièrement vulnérable et sujette aux cataclysmes (tremblements de terre, tsunamis, éruptions volcaniques...), le développement d'infrastructures durables et résilientes est une nécessité pour l'Indonésie, qui doit faire face à d'importants défis liés au changement climatique.

Le manque d'investissement dans les infrastructures par le secteur public et privé au cours de la dernière décennie a pesé sur la compétitivité du pays. De nombreuses infrastructures sont aujourd'hui défectueuses, notamment en matière de transport et de connectivité, qui affectent aussi bien les entreprises que les populations urbaines et rurales.

Afin d'y remédier, PT Sarana Multi Infrastruktur (PT SMI), institution financière publique créée en 2009, spécialisée dans le financement des infrastructures, a lancé l'initiative SDG Indonesia One avec le gouvernement Indonésien en octobre 2018. Cette initiative vise à mettre en place les outils nécessaires pour augmenter sensiblement les financements de projets qui contribuent à l'atteinte des ODD.

LE PROJET

En Indonésie, l'AFD finance le renforcement de l'offre de financement de PT SMI contribuant directement aux ODD et à la lutte contre le changement climatique, afin de promouvoir une croissance durable et sobre en carbone. En effet, grâce à une ligne de crédit de \$150 M de l'AFD et d'une délégation de fonds par l'UE de 5 M€, PT SMI pourra financer des projets d'infrastructures relevant de la finance climat selon les principes communs de l'International Development Finance Club (IDFC) et des banques multilatérales de développement.

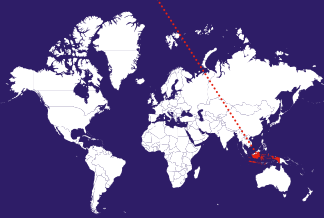
Une assistance technique est également prévue en complément du financement, pour appuyer l'origination et l'analyse du pipeline de projets de l'institution, et qu'elle se transforme progressivement en banque de développement multi-secteurs et de renforcer son rôle dans la mise en œuvre des ODD.

LES IMPACTS

- **280 000 tCO₂eq/an évitées**
- **Amélioration de la qualité des projets** et de la résilience aux effets du changement climatique des infrastructures du pays
- **Création d'emplois**
- **Nouvelles capacités de production d'énergies renouvelables**, électrification des zones rurales les plus reculées



INDONÉSIE



L'AFD a choisi depuis 2016 d'accompagner la réforme fiscale et budgétaire du gouvernement indonésien et d'encourager l'effort budgétaire en faveur de la transition écologique.



PIB/habitant
3 894 USD



IDH
111/189



Population
268 M

→ **Outil de financement**
Prêt souverain

→ **Montants engagés**
350 M€ répartis en 3 tranches, dont 100 M€ pour le climat

→ **Comptabilisation climat**
*31 % climat –
31 % adaptation*

→ **Bénéficiaires**
République d'Indonésie

→ **Date d'octroi**
2019

→ **Statut du projet**
En cours

CONTACTS

PRESSE
Magali
MÉVELLEC

01 53 44 40 31
mevellec
@afd.fr

AGENCE

afdjakarta
@afd.fr



© MatahatiProductions



RENFORCER LES FINANCES PUBLIQUES INDONÉSIENNES

CONTEXTE PAYS

Les principaux objectifs du Plan de Développement National à Moyen Terme (RPJMN 2015-2019) élaboré par le gouvernement indonésien, sont la réduction durable des inégalités sociales et l'amélioration de la qualité de vie de la population, notamment via la priorisation des dépenses d'infrastructures (transports, ports de pêche, eau et assainissement...) et des dépenses dans les secteurs de la santé et de la protection sociale.

Toutefois, le financement de ce plan nécessite d'importantes ressources financières, de l'ordre de \$460 MDS pour les seules infrastructures. Le niveau de la fiscalité reste anormalement bas (10,3 % du PIB en 2018) et le circuit des dépenses publiques est encore trop lent. Le gouvernement indonésien s'est donc engagé dans un programme de réformes fiscales et budgétaires qui vise à assurer un niveau de revenus intérieurs suffisant pour la mise en œuvre du RPJMN.

LE PROJET

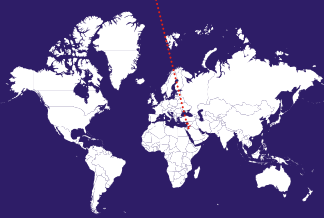
L'AFD a choisi depuis 2016 d'accompagner la réforme fiscale et budgétaire lancée en 2015 par les autorités indonésiennes afin de financer le RPJMN 2015-2019. Cet appui a pris la forme de Prêts de politiques publiques successifs, en partenariat avec la Banque Mondiale. Ce projet vise à améliorer la qualité des dépenses publiques, renforcer l'efficacité de l'administration fiscale et consolider la politique fiscale.

À terme, ces mesures contribueront à améliorer l'exécution des dépenses publiques et à augmenter les ressources de l'État en faveur de la lutte contre le changement climatique et de la prévention des catastrophes naturelles, notamment des inondations. La hausse des dépenses d'infrastructures engendrera la réalisation d'investissements de proximité (connexions aux réseaux d'eau-assainissement; infrastructures sanitaires; électrification rurale...), de transports publics ou encore de logement social, qui concourent à la transition basse carbone. La mise en place d'un mécanisme assurantiel face aux catastrophes naturelles est également prévue.

LES IMPACTS

- **Croissance durable** et économie résiliente: le ratio impôts/PIB devrait augmenter jusqu'à 3 % du PIB d'ici 2022
- **Réduction des inégalités sociales**: augmentation de la part du budget de l'État allouée aux infrastructures, aux secteurs de la santé et de la protection sociale
- **Résilience climatique**: améliorer le suivi, la planification et la budgétisation des dépenses publiques en faveur de l'adaptation et de l'atténuation au changement climatique

JORDANIE



En Jordanie, l'AFD finance la restructuration et l'extension du système d'assainissement de la zone de Balqa.



PIB/habitant
4 242 USD



IDH
102/189



Population
10 M

- **Outil de financement**
Prêt souverain + subvention
- **Montants engagés**
60 M€+ 15 M€ sur fonds délégués par l'UE
- **Comptabilisation climat**
*100 % climat -
50 % atténuation ;
50 % adaptation*
- **Bénéficiaires**
Royaume Hachémite de Jordanie
- **Date d'octroi**
2018
- **Statut du projet**
En cours

CONTACTS

PRESSE
Magali
MÉVELLEC
01 53 44 40 31
mevellec
@afd.fr

AGENCE
afdamman
@afd.fr



© MatahatiProductions



RECONSTRUIRE ET ÉTENDRE LE SYSTÈME D'ASSAINISSEMENT DU NORD EST DU GOUVERNORAT DE BALQA, JORDANIE

CONTEXTE PAYS

La Jordanie se trouve actuellement dans un contexte de stress hydrique amplifié par l'arrivée massive de réfugiés issus des crises régionales, et d'ores et déjà accentué par le changement climatique et la pression démographique. La disponibilité annuelle d'eau douce mobilisable n'excède pas 135 m³/habitant/an, une des plus faibles de la planète.

Par ailleurs, la topographie du pays est telle que les centres de consommation sont éloignés, et situés à des altitudes bien supérieures des centres de production d'eau potable. Cela a un impact fort sur la facture énergétique du secteur de l'eau, plus gros consommateur d'électricité du pays avec une part de 20 % du total national. En outre, l'énergie, tous secteurs confondus, contribue à plus de 70 % des émissions de GES de la Jordanie.

Face à ce double constat, la mobilisation de nouvelles ressources en eau sobres en énergie est indispensable pour faire face au déficit persistant en eau, véritable frein au développement économique et social du pays que le présent projet financé par l'AFD et l'UE contribue à desserrer.

LE PROJET

Le projet concerne la restructuration et l'extension du système d'assainissement de la zone de Balqa, secteur dont la population atteindra 470 000 habitants à l'horizon 2030. Ce projet qui sera réalisé en 2 phases vise l'extension du système de collecte des eaux usées et la construction d'une nouvelle usine de traitement des eaux usées pour l'assainissement complet de la zone ainsi que la réutilisation des eaux usées après traitement.

Le projet apporte une réponse aux enjeux de vulnérabilités climatiques de la Jordanie, conformément aux politiques nationales d'adaptation, en créant une nouvelle ressource en eau pérenne pour l'irrigation, substituable aux autres ressources naturelles dont l'usage reviendra en priorité à l'eau potable.

Le projet intègre également un volet atténuation lié à la valorisation énergétique des boues issues du traitement des eaux usées. La filière boues de l'usine d'épuration intègre à cet effet bio-digesteurs et unité de production d'énergie.

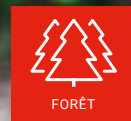
LES IMPACTS

- -15000 tCO₂eq/an évitées
- **Évitement de la pollution** des sols et des ressources en eau
- **Préservation des ressources** conventionnelles (eaux de surface et souterraine) et valorisation agricole des eaux usées épurées
- **Développement des énergies renouvelables** (bio-digesteurs et turbines hydroélectriques)
- **Maintien de l'activité agricole** dans le bassin du Jourdain

TURQUIE



© Alfredo Durante pour Proparco



L'AFD soutient la politique forestière turque via un prêt de politique publique au Trésor turc et une coopération technique entre l'OGM et l'ONF.



PIB/habitant
9 370 USD



IDH
59/189



Population
82 M

- **Outil de financement**
Prêt de politique publique
+ FEXTE
- **Montants engagés**
150 M€ + 800 000 €
- **Comptabilisation climat**
100 % climat -
50 % adaptation,
50 % atténuation
- **Bénéficiaires**
République de Turquie
- **Date d'octroi**
2018
- **Statut du projet**
En cours

CONTACTS

PRESSE
Magali
MÉVELLEC
01 53 44 40 31
mevellec
@afd.fr

AGENCE
afdistanbul
@afd.fr

SOUTENIR LA POLITIQUE FORESTIÈRE TURQUE AU SERVICE DE LA LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE ET DE LA PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ

CONTEXTE PAYS

La Turquie est l'un des principaux pays forestiers d'Europe avec 22,3 millions d'hectares de forêt (28,6 % du territoire) et une biodiversité particulièrement riche. La forêt joue un rôle important dans l'activité économique des zones rurales (production de bois et de produits forestiers secondaires), alimentant les revenus des villageois forestiers. Elle joue également un rôle clé dans la préservation des biens publics tels que la ressource en eau, la maîtrise des inondations, la conservation de la biodiversité, la régulation locale du climat et la lutte contre le changement climatique.

Le gouvernement turc s'est engagé depuis plusieurs années dans une politique ambitieuse visant à reboiser 30 % de la superficie du pays à l'horizon 2023, tout en améliorant la qualité de sa politique forestière. La forêt est publique à plus de 99 % et sa gestion est assurée par la direction générale des forêts du Ministère de l'agriculture et des forêts.

LE PROJET

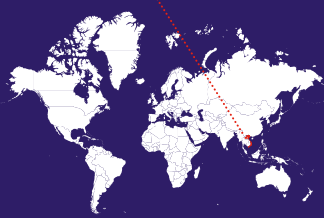
L'AFD soutient la politique forestière turque depuis 2011 via des prêts de politique publique au Trésor turc et une coopération technique entre la Direction générale des forêts du ministère turc de l'Agriculture et des Forêts (OGM) et son homologue français, l'Office National des Forêts (ONF). Ce projet vise à accompagner la Turquie dans le financement et l'amélioration d'une politique forestière performante et ambitieuse au service de la lutte contre le changement climatique et de la préservation de la biodiversité.

Pour cela, l'AFD a défini, en lien étroit avec le gouvernement turc, les orientations budgétaires à suivre pour faire face aux défis du changement climatique. Des objectifs techniques et institutionnels sont également prévus via la mise en place de démarches pilotes et d'études conjointes issues du partenariat OGM-ONF, ainsi que de deux groupes de travail, respectivement dédiés au changement climatique et à la biodiversité, pour l'intégration de ces enjeux dans la politique forestière turque.

LES IMPACTS

- **-760 000 de tCO₂eq/an évitées**
- **Intégration stratégique** de la lutte contre le changement climatique au cœur de la politique forestière turque
- **Intégration de la biodiversité** et des services écosystémiques dans la politique forestière
- **Consolidation** et pérennisation du partenariat entre l'OGM et l'ONF

VIETNAM



© DR

Pour renforcer la sécurité énergétique et l'augmentation de l'approvisionnement sobre en carbone au Vietnam, l'AFD finance de nouvelles sources de production électrique de l'opérateur public, Vietnam Electricity (EVN), basées sur les énergies renouvelables.



PIB/habitant
2 729 USD



IDH
118/189



Population
97,4 M

- **Outil de financement**
Prêt non-souverain ; Subvention
- **Montants engagés**
100 M€ + 2 M€ sur fonds délégués par l'UE
- **Comptabilisation climat**
*100 % climat –
100 % atténuation*
- **Bénéficiaires**
Vietnam Electricity (EVN)
- **Date d'octroi**
2017
- **Statut du projet**
En cours

CONTACTS

PRESSE
Magali
MÉVELLEC
01 53 44 40 31
mevellec
@afd.fr

AGENCE
afdhanoi
@afd.fr

SOUTENIR L'OPÉRATEUR PUBLIC ELECTRICITÉ DU VIETNAM (EVN), POUR LE DÉVELOPPEMENT DES ÉNERGIES RENOUVELABLES

CONTEXTE PAYS

Le Vietnam est un pays en forte croissance économique et le gouvernement y anticipe une augmentation de la demande d'électricité de l'ordre 10,6 % par an entre 2016-2020, 8,5 % entre 2021-2025 et 7,5 % entre 2026-2030. L'augmentation de la capacité installée est ainsi un prérequis à la poursuite du développement du pays.

Face à ce besoin, le recours au charbon devrait croître pour passer de 34 % à 43 % du mix énergétique du pays, contribuant ainsi à une multiplication par 3 de ses GES à horizon 2030. Ce constat ne doit cependant pas occulter les efforts et ambitions du gouvernement sur les énergies renouvelables dont la part devrait atteindre 21 % en 2030, contre 0,3 % en 2016. Concrètement, cela implique la mise en service de près de 21 GW de capacités en énergies renouvelables : dès 2019, 10 GW de capacité solaire ont été mis en service, soit 44 % de la capacité solaire de toute la région du Sud-Est asiatique. Le Vietnam a ainsi atteint son objectif de capacité solaire installée pour 2025.

LE PROJET

Dans ce contexte de forte croissance de la demande et où les énergies renouvelables ont pris un nouvel élan, il est nécessaire d'appuyer le gouvernement vietnamien dans la promotion, le développement et l'optimisation de projets d'énergies renouvelables pour limiter le recours à de nouvelles centrales à charbon.

Le projet vise ainsi au renforcement de la sécurité énergétique et à l'augmentation de l'approvisionnement sobre en carbone du Vietnam, via l'augmentation de la production d'énergies renouvelables d'Electricité du Vietnam (EVN).

D'une part, l'AFD finance l'extension de capacité (+360 MW) de la centrale hydroélectrique de Laly pour atteindre une capacité installée de 1080 MW. Cette composante bénéficiera d'une assistance technique les sujets Hygiène, Sécurité, Environnement de 2 M€, sur fonds délégués de l'Union Européenne. L'objectif est d'améliorer les standards et les pratiques d'EVN en matière de construction de centrales hydroélectriques.

D'autre part, l'AFD finance le développement du solaire avec la mise en service d'une centrale photovoltaïque de Se San d'une capacité de 49 MWc.

LES IMPACTS

- **Nouvelles capacités solaires** et hydroélectriques et réduction d'émissions de 97 600 tCO₂eq/an
- **Sécurisation des systèmes électriques** et accroissement des capacités de production
- **Renforcement des capacités d'EVN** sur les sujets Hygiène, Sécurité, Environnement sur les chantiers de construction d'ouvrage hydroélectriques

BRÉSIL



Dans la ville de Curitiba au Brésil, l'AFD accompagne le renforcement de la résilience des populations et des aménagements urbains du quartier précaire de Caximba.



PIB/habitant
8 921 USD



IDH
79/189



Population
209,5 M

- **Outil de financement**
Prêt souverain
- **Montants engagés**
38,14 M€
- **Comptabilisation climat**
60 % climat –
60 % adaptation
- **Bénéficiaires**
Municipalité de Curitiba
- **Date d'octroi**
2019
- **Statut du projet**
En cours

CONTACTS

PRESSE
Magali
MÉVELLEC
01 53 44 40 31
mevellec
@afd.fr

AGENCE
afdbrazilia
@afd.fr



© Zuleika de souza



RÉHABILITER LE QUARTIER PRÉCAIRE DE NOVO DO CAXIMBA À CURITIBA

CONTEXTE PAYS

Au Brésil, l'enjeu de l'adaptation des villes au changement climatique est majeur, avec 80 % de sa population qui vit en zone urbaine, où la croissance anarchique et spontanée a entraîné une concentration des populations dans les zones à risque (crues, inondations et glissements de terrains).

La ville de Curitiba, 5^e source de PIB du pays, et pionnière du développement urbain durable depuis les années 1960, n'échappe pas à la règle. L'étude de vulnérabilité réalisée sur le périmètre du projet a mis en évidence la forte vulnérabilité des habitations précaires du quartier de Caximba aux risques socio-économiques, environnementaux et climatiques.

Zone d'intérêt stratégique et politique pour la ville, le quartier de Caximba fait l'objet d'une attention politique. Le projet sera un véritable laboratoire d'expérimentations urbaines et sociales, afin de tester des approches innovantes pour en répliquer les succès à l'échelle de la métropole.

LE PROJET

Dans la ville de Curitiba au Brésil, l'AFD finance une opération intégrée et multisectorielle de relogement de foyers vivant en situation précaire dans une zone inondable, et d'aménagement de berges pour lutter contre les inondations.

Sur un mode participatif, des solutions fondées sur la nature pour l'adaptation du quartier au changement climatique ont été définies, pour faire de ce territoire un modèle de résilience urbaine : préserver et mettre en valeur la biodiversité urbaine en aménageant les zones vulnérables aux inondations et restaurant les écosystèmes locaux, minimiser les catastrophes naturelles et climatiques dans le quartier en réduisant en particulier les risques d'inondations ; favoriser l'inclusion socio-économique, environnementale et climatique des ménages en situation de vulnérabilité aux aléas climatiques ; proposer de nouvelles conditions d'habitat, des services publics de qualité et des infrastructures socio-sportives de proximité pour le bien-être des habitants.

Ce projet s'insère dans la continuité d'interventions précédentes de l'AFD pour des projets de végétalisation d'espaces urbains et d'aménagement de parcs à Curitiba.

LES IMPACTS

- **2 713 personnes** qui vivaient en zone de risques d'inondation relogée, dont 1 548 femmes
- **Favorisation de l'inclusion sociale et économique** pour les familles relogées
- **Amélioration de la couverture végétale** et restauration des écosystèmes locaux

BRÉSIL



L'AFD finance une ligne de crédit verte d'un montant de 50 M€ à la Banque Régionale de Développement du Brésil du Sud (BRDE).



PIB/habitant
8 921 USD



IDH
79/189



Population
209,5 M

→ Outil de financement
Prêt non-souverain

→ Montants engagés
50 M€

→ Comptabilisation climat
70 % climat -
60 % atténuation;
10 % adaptation

→ Bénéficiaires
Banque Régionale de
Développement du Brésil du
Sud (BRDE)

→ Date d'octroi
2017

→ Statut du projet
En cours

CONTACTS

PRESSE
Magali
MÉVELLEC

01 53 44 40 31
mevellec
@afd.fr

AGENCE

afdbrazilia
@afd.fr



© Nachtigal Hydro Power



SOUTENIR LA BANQUE RÉGIONALE DE DÉVELOPPEMENT DU BRÉSIL DU SUD (BRDE) DANS LE FINANCEMENT DE PROJETS VERTS ET EN FAVEUR DES ODD

CONTEXTE PAYS

La région sud du Brésil a la deuxième contribution économique la plus importante pour le pays, en particulier grâce à ses activités agricoles et d'élevage. Ces secteurs génèrent des impacts environnementaux et climatiques significatifs. Les émissions de gaz à effet de serre de la région représentent ainsi 11 % des émissions du pays et la région est responsable de 20 % des émissions nationales liées au secteur de l'agriculture et de l'élevage.

Outre ces défis climatiques, des défis environnementaux sont à relever dans la région en particulier pour améliorer la qualité des eaux superficielles, le réseau d'assainissement et la gestion des déchets agricoles.

Les banques publiques fédérales, régionales et étatiques ont pour objectif de financer les transitions sectorielles prévues dans les politiques publiques. L'une de ces banques, la BRDE vise le développement et l'intégration de la région sud du Brésil.

LE PROJET

En articulation avec les enjeux environnementaux de la région sud et les politiques environnementales et climatiques du Brésil, l'AFD finance une ligne de crédit verte d'un montant de 50 M€ à la BRDE. De nature programmatique, elle vise à financer des projets à fort impact en faveur de l'environnement et du climat et à contribuer à la diversification des ressources de la BRDE avec ce premier prêt d'un bailleur bilatéral.

Un programme de coopération technique de 800 000 € sur financement du Fond d'expertise technique et d'échanges d'expériences (FEXTE) de l'AFD pour renforcer les capacités de la BRDE est également mis en place, plus particulièrement sur le suivi des impacts des projets et le renforcement de sa politique interne de responsabilité environnementale et sociale. Ce projet a ainsi pour objectif d'accompagner la banque dans son évolution stratégique, pour qu'elle remplisse au mieux son mandat d'institution publique de développement et son ambition de s'affirmer comme pionnière dans la promotion de l'Agenda 2030.

À l'heure actuelle, 29 projets ont été financés par cette ligne de crédit.

Dans la continuité de ce projet, une deuxième ligne de crédit de 70 M€ a été signée en août 2020 pour accompagner la banque dans la transformation de sa stratégie de financement en faveur des Objectifs de Développement Durable.

LES IMPACTS

- 12 970 tCO₂eq/an évitées
- Amélioration de l'impact environnemental du portefeuille de projets et de la politique E&S de la BRDE
- Réduction des impacts environnementaux négatifs du secteur agricole dans la région
- Augmentation de la résilience de la région au dérèglement climatique

COSTA RICA



À travers le financement de ce prêt de politique publique à hauteur de 120 M USD, l'AFD contribue à la politique de décarbonation de l'économie costaricienne qui vise la neutralité carbone du pays d'ici 2050.



PIB/habitant
12 027 USD



IDH
68/189



Population
5 M

- **Outil de financement**
Prêt de politique publique
- **Montants engagés**
120M USD
- **Comptabilisation climat**
100 % climat – 100 % atténuation
- **Bénéficiaires**
République du Costa Rica
- **Date d'octroi**
2019
- **Statut du projet**
En cours

CONTACTS

PRESSE
Magali
MÉVELLEC
01 53 44 40 31
mevellec
@afd.fr

AGENCE
afdmexico
@afd.fr



© Dianthus Saputra



SOUTENIR LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN NATIONAL DE DÉCARBONATION 2018-2050 DU COSTA RICA

CONTEXTE PAYS

Le Costa Rica est un pays pionnier dans la lutte contre le changement climatique, la préservation de l'environnement et la décarbonation de son économie. Il se distingue dans la sous-région outre par sa stabilité politique, ses systèmes de protection sociale et d'éducation de haut niveau et une croissance économique dynamique, par un engagement politique continu pour la préservation de l'environnement et de la biodiversité.

Néanmoins, le développement économique du pays et la préservation de ses ressources naturelles sont aujourd'hui menacés par les effets du changement climatique. Le Costa Rica, réservoir mondial de la biodiversité, fait en effet partie des pays les plus vulnérables à ses impacts.

Cette situation a amené le gouvernement du Président Alvarado à repenser son modèle de développement (agriculture, transports, assainissement) et à valider, début 2019, un ambitieux Plan national de décarbonation (PND) 2018-2050 qui vise la neutralité carbone du pays d'ici 2050.

LE PROJET

Premier projet de l'AFD au Costa Rica, ce prêt de politique publique vise à contribuer à la trajectoire de décarbonation de l'économie costaricienne, en mettant l'accent sur le renforcement de la gestion, du pilotage et de la transparence de l'action climatique, la restauration et la protection des écosystèmes à haut potentiel de captation du carbone (ex: mangroves), l'augmentation de l'usage de l'électricité propre, notamment dans le secteur des transports à travers la mobilité électrique. Le programme est cofinancé par la Banque Interaméricaine de Développement (BID).

LES IMPACTS

- **Mise en œuvre** du plan de décarbonation
- **Développement d'un transport** privé et public « zéro émission » accessible aux personnes les plus défavorisées
- **Développement de filières agricoles** (café, canne à sucre, riz) plus respectueuses de la biodiversité
- **Renforcement de la gouvernance** du climat au niveau interministériel

MEXIQUE



© Bénédicte Desrus



L'AFD finance au Mexique l'élaboration et le renforcement de mesures législatives, réglementaires et institutionnelles afin d'encourager l'alignement des flux financiers publics et privés avec les objectifs d'atténuation et d'adaptation de l'Accord de Paris.



PIB/habitant
9 673 USD



IDH
76/189



Population
126 M

- Outil de financement
Prêt souverain
- Montants engagés
252 M€
- Comptabilisation climat
100 % climat -
67 % atténuation ;
33 % adaptation
- Bénéficiaires
République du Mexique
- Date d'octroi
2019
- Statut du projet
En cours

CONTACTS

PRESSE
Magali
MÉVELLEC

01 53 44 40 31
mevellec
@afd.fr

AGENCE

afdmexico
@afd.fr

ACCOMPAGNER LES POLITIQUES PUBLIQUES EN FAVEUR DE LA FINANCE VERTE ET SOLIDAIRE

CONTEXTE PAYS

Le Mexique contribue à 1,6 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre (GES) et constitue le 13^e pays le plus émetteur au monde. Le pays est aussi très vulnérable aux impacts du changement climatique. Conscient de ces enjeux, il s'est doté d'un cadre législatif sur le changement climatique en 2012 et a été l'un des premiers pays à remettre sa contribution nationale déterminée pour la COP21 en 2015.

La seconde partie du mandat du gouvernement actuel devrait être marquée par la mise en place d'une réforme fiscale qui offre l'opportunité de faire progresser à la fois la fiscalité et la taxation environnementales. Dans ce contexte, le Ministère des finances a sollicité l'AFD pour un accompagnement sur les enjeux de finance verte, tant aux niveaux publics que privé.

LE PROJET

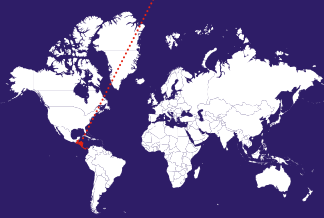
Ce projet de soutien à l'élaboration et au renforcement de mesures législatives, réglementaires et institutionnelles afin d'encourager l'alignement des flux financiers publics et privés sur les objectifs d'atténuation et d'adaptation de l'Accord de Paris aura 3 composantes : un prêt budgétaire, un programme de coopération technique et un dialogue de politique publique pluriannuel.

Cette approche intégrée se décline notamment via la mise en œuvre d'un budget vert, l'alignement du système financier aux recommandations du Network for Greening Financial Systems, la préparation d'un ensemble de mesures fiscales en faveur de la transition bas carbone et inclusive, et la modélisation macroéconomique des politiques bas carbone.

Ce prêt vise également à augmenter la résilience des finances publiques et privées via la création d'une nouvelle agence de gestion des risques naturels.

LES IMPACTS

- Mise en place d'un dispositif de fiscalité environnementale suffisamment incitatif et redistributif
- Meilleure contribution des flux financiers publics et privés aux objectifs nationaux d'atténuation et d'adaptation du Mexique

MULTI-PAYS
(AMÉRIQUE CENTRALE)

L'AFD accompagne la Banque Centraméricaine d'Intégration Economique (BCIE) à hauteur de 181,5 M€ dans la transformation de ses pratiques en faveur du développement de son offre de financements à forts impacts climat et genre.

- **Outil de financement**
Prêt non-souverain et subvention (FAPS)
- **Montants engagés**
180 M€ + 1,5 M€
- **Comptabilisation climat**
75 % climat -
40 % atténuation;
35 % adaptation
- **Bénéficiaires**
Banco Centroamericano de Integración Económica (BCIE)
- **Date d'octroi**
2019
- **Statut du projet**
En cours

CONTACTS

PRESSE
Magali
MÉVELLEC
01 53 44 40 31
mevellec
@afd.fr

AGENCE
afdmexico
@afd.fr



© Pablos Ramos Roncal



ACCOMPAGNER LA BANQUE CENTRAMÉRICAINNE D'INTÉGRATION ECONOMIQUE (BCIE) DANS LE FINANCEMENT DE PROJETS FAVORABLES AU CLIMAT ET À LA PROMOTION DE L'ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES

CONTEXTE PAYS

L'Amérique centrale est particulièrement touchée par les effets du changement climatique, lesquels risquent de renforcer les inégalités, notamment entre les femmes et les hommes. À cela, s'ajoutent un manque de concertation entre les pays de la zone et une faible intégration des enjeux climatiques et environnementaux au sein des plans nationaux de développement (à l'exception du Costa Rica).

De réels progrès vers une situation plus égalitaire entre les femmes et les hommes en termes d'accès à l'éducation et à la santé ont été faits. Toutefois, de fortes inégalités persistent en matière de marché du travail et de représentation politique. Le niveau de violence envers les femmes reste également très élevé.

Les banques régionales et nationales d'Amérique centrale jouent un rôle central dans le financement du développement dans la région. L'AFD les accompagne dans la redirection de leurs flux financiers en faveur de projets de lutte contre le dérèglement climatique et les inégalités de genre.

LE PROJET

L'AFD appuie la BCIE via l'octroi d'une nouvelle ligne de crédit de 180 M€, destinée à financer des projets à forts impacts climat et/ou genre.

La BCIE s'est imposée au fil des ans comme la principale banque multilatérale de développement en Amérique centrale et est devenue le premier bailleur des acteurs des secteurs public et privé de la région.

Cette ligne de crédit financera à hauteur de 75 à 80 % du volume des fonds alloués des projets favorables au climat (dont a minima deux projets d'adaptation), ainsi que de 20 % à 25 % des projets visant à promouvoir l'égalité femmes-hommes. Un programme de coopération technique est mis en place pour accompagner la transformation des pratiques de la banque, et développer son offre de financements sur ces thématiques.

LES IMPACTS

- **280000 tCO₂eq/an évitées**
- **Réduction des inégalités** entre les femmes et les hommes dans les opérations financées par la BCIE et mise en œuvre d'une politique interne d'égalité professionnelle
- **Réduction des vulnérabilités** aux effets du changement climatique
- **Appui aux trajectoires** bas-carbone des pays du Système d'intégration centraméricain, SICA (Costa Rica, Guatemala, Honduras, Nicaragua et Salvador)
- **Amélioration de la performance** du modèle économique de la BCIE ainsi que de ses capacités d'adaptation aux défis futurs

PÉROU



L'AFD accompagne la banque publique péruvienne spécialisée dans l'accès au logement, Fondo Mivivienda, dans le renforcement des critères de durabilité de son programme de logements sociaux durables, tout en assurant sa pérennité dans le temps.



PIB/habitant
6941 USD



IDH
82/189



Population
32 M

- **Outil de financement**
Prêt non-souverain
- **Montants engagés**
105 M€
- **Comptabilisation climat**
70 % climat -
40 % atténuation,
30 % adaptation
- **Bénéficiaires**
Fondo Mivivienda
- **Date d'octroi**
2019
- **Statut du projet**
En cours

CONTACTS

PRESSE
Magali
MÉVELLEC
01 53 44 40 31
mevellec
@afd.fr

AGENCE
afdlima
@afd.fr



© Zuleika de Souza



FINANCER DES LOGEMENTS SOCIAUX VERTS AU PÉROU

CONTEXTE PAYS

Le Pérou est l'un des pays les plus vulnérables au changement climatique et, comme de nombreux pays émergents, fait face à un fort déficit de logements au niveau national. Parallèlement, le marché immobilier formel s'est concentré sur les couches socio-économiques aisées alors que la demande se trouve davantage dans les classes moyennes à pauvres. Fondo Mivivienda (FMV), banque publique péruvienne de second niveau spécialisée dans l'accès au logement via le marché hypothécaire, aide à développer une offre immobilière formelle sur ce segment de marché.

Dans ce contexte, le gouvernement péruvien a développé, à travers FMV et avec l'appui d'une ligne de crédit de l'AFD (2015-2018), une offre de logements sociaux certifiés durables, intégrant des équipements économes en eau et électricité (« Programme Mivivienda Verde »), accessible aux ménages péruviens sans surcoût et à taux préférentiels.

LE PROJET

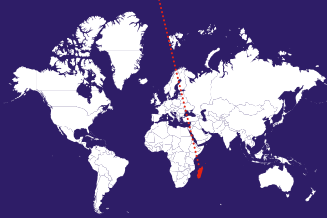
Cette seconde opération d'un montant global de 160 M€, dont 105 M€ apportés par l'AFD, 45 M€ par la KfW et 10 M€ par l'UE, vise à consolider le programme Mivivienda verde. Cette opération accélère la transition de l'ensemble des acteurs du secteur péruvien de la construction vers plus de durabilité, tout en facilitant l'adoption de normes plus exigeantes adaptées à la diversité des contextes climatiques péruviens et l'accès pour les ménages péruviens à des logements de meilleure qualité.

Le projet engendrera une réduction de l'impact climatique et environnemental des bâtiments et accompagnera le pays vers une croissance plus durable. Il introduira également des discussions sur des enjeux peu abordés par la politique publique péruvienne (planification urbaine, genre, risques climatiques, etc.).

LES IMPACTS

- **Consolidation du programme Mivivienda Verde**
- **Transition du marché péruvien** de la construction par l'application de normes environnementales plus durables et contraignantes
- **Accès à un logement sécurisé, digne et durable** à plus de 10 000 familles péruviennes vulnérables grâce à un taux d'intérêt de crédit réduit



COMORES, MADAGASCAR,
MAURICE ET SEYCHELLES

Dans l'Océan Indien, l'AFD et le Fonds Vert pour le Climat donnent les moyens aux organisations de la société civile de mettre en œuvre des actions qui protègent, restaurent ou promeuvent l'utilisation durable des écosystèmes critiques fournissant des services écosystémiques aux personnes qui en dépendent le plus.

- Outil de financement
Subvention
- Montants engagés
35 M€
- Comptabilisation climat
*100 % climat –
100 % adaptation*
- Bénéficiaires
Multipays
- Date d'octroi
2019
- Statut du projet
En cours

CONTACTS

PRESSE
Magali
MÉVELLEC
01 53 44 40 31
mevellec
@afd.fr

AGENCE
afdsaintdenis
@afd.fr



© Zuleika de souza



RENFORCER LA GESTION DURABLE DE L'ENVIRONNEMENT AU SEIN DU HOTSPOT DE BIODIVERSITÉ À MADAGASCAR ET DANS LES ÎLES DE L'OcéAN INDIEN

CONTEXTE PAYS

Les populations et les économies des 4 pays visés par le projet dépendent des ressources naturelles et des services rendus par les écosystèmes tels que la fourniture de matériaux, de nourriture et de plantes, la régulation du climat ou la pollinisation, composantes essentielles de l'adaptation au changement climatique.

Menacées par les activités humaines, la résilience et la capacité des écosystèmes à fournir leurs services essentiels diminuent, aggravant davantage la vulnérabilité des populations au changement climatique.

Des mesures de conservation de la biodiversité et de gestion raisonnée des ressources naturelles peuvent ainsi devenir de puissants outils d'adaptation et d'appui aux populations les plus vulnérables. Le rôle des ONG est essentiel pour contextualiser au mieux ces mesures et répondre à des enjeux précis de terrain.

LE PROJET

Pour cela, l'AFD a obtenu un financement du Fonds Vert pour le Climat (FVC) à destination du Fond de partenariat pour les écosystèmes critiques (CEPF), hébergé au sein de l'ONG Conversation International et auquel l'AFD contribue depuis plus de 10 ans.

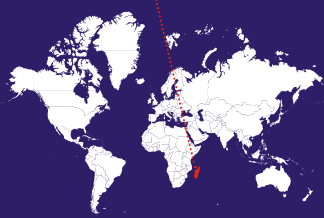
D'un montant de 35 M€, cette subvention vise à définir puis à lancer (via des ONG locales) des plans d'actions d'adaptation basés sur les écosystèmes et alignés avec les stratégies nationales de changement climatique des pays identifiés. L'objectif est de protéger, restaurer ou promouvoir l'utilisation durable d'écosystèmes critiques qui fournissent des services écosystémiques aux personnes les plus vulnérables, tout en contribuant à l'atteinte des objectifs climat de la région. Par ailleurs, à travers cet appui, le CEPF pourra bénéficier d'un renforcement de capacités sur les enjeux d'adaptation.

LES IMPACTS

- **Réduction de la vulnérabilité** d'au moins 698 000 personnes grâce à l'accès à des services et revenus écosystémiques plus résilients
- **La restauration ou l'amélioration de la gestion d'au moins 1,89 million d'hectares** d'écosystèmes côtiers et terrestres qui jouent un rôle essentiel dans la prestation de services écosystémiques
- **La capacité accrue d'au moins 25 organisations** de la société civile pour la mise en œuvre de solutions fondées sur la nature dans la prestation de services écosystémiques

GREEN
CLIMATE
FUND

MADAGASCAR



L'AFD finance et accompagne la mise en œuvre d'un prêt de contingence qui inclut un programme de renforcement des capacités techniques, institutionnelles et financières du gouvernement malgache dans sa gestion des risques de catastrophe.



PIB/habitant
527,5 USD



IDH
162/189



Population
26,3 M

- **Outil de financement**
Prêt de politique publique (de contingence)
- **Montants engagés**
10 M€ + 1,5 M€ d'assistance technique – en juin 2020, 15 M€ de complément de financement non-comptabilisés climat dans le contexte de la crise du COVID-19
- **Comptabilisation climat**
89 % climat – 89 % adaptation
- **Bénéficiaires**
République de Madagascar
- **Date d'octroi**
2019
- **Statut du projet**
En cours

CONTACTS

PRESSE
Magali
MÉVELLEC
01 53 44 40 31
mevellec
@afd.fr

AGENCE
afdantananarivo
@afd.fr



© Cyril le Tourneur d'Ison



GÉRER LES RISQUES DE CATASTROPHES À MADAGASCAR

CONTEXTE PAYS

Madagascar est touchée par de nombreux événements climatiques extrêmes. Le coût économique des pertes causées par ces catastrophes naturelles s'élève à plus d'1 % du PIB, entravant davantage encore le développement social et économique déjà très dégradé du pays.

L'État malgache a ainsi fait de la résilience aux catastrophes naturelles un des axes clés du Plan National de Développement. Une série de réformes a été engagée pour une gestion plus proactive des risques de catastrophes et une meilleure résilience au changement climatique. La plupart souffrent cependant d'un défaut de mise en œuvre en partie lié à l'absence de décrets d'applications et d'appuis associés.

Actuellement, l'économie malgache est fortement affectée par la crise sanitaire internationale du COVID-19 : le ralentissement de la croissance devrait conduire à une augmentation du taux de pauvreté de 2 % pour atteindre 76,5 % de la population (FMI). De surcroît, les inondations qui ont touché le pays en 2020 et la dépendance aux importations font craindre une pénurie alimentaire.

LE PROJET

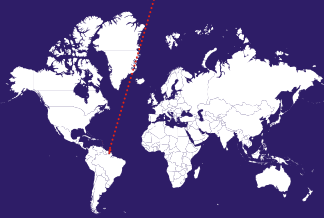
À Madagascar, l'AFD a octroyé un prêt de contingence, à savoir un prêt de politique publique dont le décaissement est conditionné à la survenance d'une catastrophe naturelle ou d'une crise sanitaire. Des fonds sont mis à disposition du gouvernement dans un délai très court, pour la mise en œuvre de réformes identifiées préalablement et pilotées via le suivi d'indicateurs de résultat.

Pour chacune de ces réformes, des actions préalables seront réalisées avant que le financement puisse être mis à disposition, telles que l'adoption d'un cadre réglementaire pour mobiliser le système de protection sociale en cas de catastrophes, la création d'un fonds national de contingence, l'adoption de normes pour améliorer la résilience des constructions, et des directives pour une planification territoriale et urbaine prenant en compte les enjeux climatiques.

En juin 2020, l'AFD a octroyé un financement complémentaire qui vise à répondre à la crise sanitaire, en particulier pour les programmes de soutien aux populations vulnérables. Le financement viendra renforcer les capacités de plusieurs Instituts Pasteur, dont celui d'Antananarivo, qui est en première ligne pour le dépistage du COVID19.

LES IMPACTS

- **Renforcement du système national de gestion des risques et des catastrophes**
- **Résilience financière** aux catastrophes
- **Intégration de l'adaptation** au changement climatique et de la résilience aux catastrophes dans la planification territoriale et urbaine

MARTINIQUE, GUYANE,
GUADELOUPE

Financement de la construction et l'exploitation d'un programme d'installations photovoltaïques sur toitures en Martinique, Guyane et Guadeloupe.



Population
381 000

- **Outil de financement**
PCM (prêt à conditions de marché)
- **Montants engagés**
15 M€
- **Comptabilisation climat**
*100 % climat -
100 % atténuation*
- **Bénéficiaires**
Eneko SARL (groupe Systeko)
- **Date d'octroi**
2019
- **Statut du projet**
En cours

CONTACTS

PRESSE
Magali
MÉVELLEC
01 53 44 40 31
mevellec
@afd.fr

AGENCE
*direction.
atlantique
@afd.fr*



DÉVELOPPER UN PROGRAMME RÉGIONAL D'INSTALLATIONS PHOTOVOLTAÏQUES SUR TOITURES (ANTILLES-GUYANE)

CONTEXTE PAYS

La croissance démographique et l'augmentation des taux d'équipement des ménages entraînent en Martinique, en Guadeloupe et en Guyane, zones non-interconnectées, une hausse significative des besoins énergétiques, dans des contextes où il n'y a pas suffisamment d'espace pour concilier tous les développements (foncier, énergétique, industriel, social).

Ces territoires connaissent un ensoleillement important, mobilisé par la technologie photovoltaïque utilisée dans le cadre du projet pour produire de l'énergie renouvelable et l'injecter sur les réseaux électriques de chaque territoire.

LE PROJET

Porté par la société Eneko, filiale du groupe Systeko, le programme comprend la construction et l'exploitation de près de 200 installations photovoltaïques sur toitures situées en Martinique, Guyane et Guadeloupe, pour une puissance de 16 MWc. L'énergie verte produite par chacune des installations photovoltaïques sera injectée au réseau public et rachetée pour une durée de 20 ans par les services d'EDF, dans le cadre de l'arrêté tarifaire en zones non-interconnectées de mai 2017.

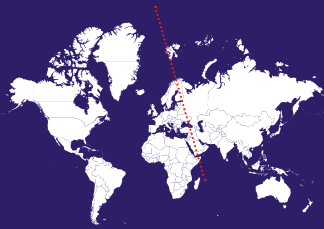
Granulaire dans son implantation multi-sites et régionale dans son envergure, le projet s'inscrit dans la structuration de la filière industrielle du secteur des énergies renouvelables dans la zone Antilles-Guyane. Porté par un opérateur antillais à taille humaine, il contribue au dynamisme des tissus économiques locaux.

Modulable et duplicable dans divers contextes, la solution technique retenue accompagne la transition énergétique des 3 géographies ultramarines tout en tenant compte des contraintes foncières propres à ces territoires du fait de l'éloignement et, pour certains d'entre eux, de l'insularité.

LES IMPACTS

- **1 160 tCO₂eq/an évitées**
- **Production d'énergie propre annuelle** équivalente à la consommation de 4 500 foyers ultramarins
- **Contribution à la transition énergétique des 3 territoires concernés**, tout en tenant compte de leurs contraintes foncières

MAURICE



À Maurice, l'AFD finance le programme SUNREF III pour le développement de projets de lutte contre le changement climatique et d'inclusion du genre.



PIB/habitant
11 239 USD



IDH
66/189



Population
1,3 M

→ Outil de financement

Prêt non-souverain +
Subvention

→ Montants engagés

85 M€ + 7 M€

→ Comptabilisation climat

100 % climat - avec un objectif
indicatif de 40 % d'adaptation

→ Bénéficiaires

Mauritius Commercial Bank
(MCB) ; State Bank of Mauritius
(SBM) ; AfrAsia Bank Limited

→ Date d'octroi

2017 et 2019

→ Statut du projet

En cours

CONTACTS

PRESSE
Magali
MÉVELLEC

01 53 44 40 31
mevellec
@afd.fr

AGENCE

afdportlouis
@afd.fr



© Fabien Dubessay



PROGRAMME SUNREF À MAURICE : ENCOURAGER L'INCLUSION DU GENRE ET LA LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

CONTEXTE PAYS

En tant que petit Etat insulaire et très peuplé, Maurice est particulièrement vulnérable aux effets du changement climatique et à la dégradation de l'environnement. Face à ces défis, le secteur privé est appelé à jouer un rôle particulièrement important compte tenu de la structure économique mauricienne et de l'ampleur des investissements nécessaires.

Par ailleurs, l'égalité femmes-hommes dans la sphère économique constitue un des défis majeurs à Maurice. L'implication de plusieurs des banques les plus importantes du pays dans le programme Sustainable Use of Natural Resources and Energy Finance (SUNREF) III constitue une démarche innovante et un puissant levier d'action à l'échelle nationale.

Le dispositif SUNREF d'appui au financement en matière d'énergies renouvelables, d'efficacité énergétique et de dépollution mis en place depuis 2009, a réussi à mobiliser des ressources techniques et financières importantes.

LE PROJET

Cette nouvelle ligne de crédit d'un montant de 85 M€ est octroyée dans le cadre du Programme SUNREF III. Elle vise à faciliter la transition de l'économie mauricienne vers une économie plus verte, en poursuivant la promotion d'actions d'atténuation auprès des entreprises, tout en favorisant les investissements dans les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique, afin de s'assurer que le pays atteindra ses objectifs d'atténuation.

Les financements éligibles au Programme comprennent des actions gouvernementales d'adaptation au changement climatique pour lesquelles l'implication du secteur privé est pertinente.

À travers ce programme, l'AFD soutient également la politique du gouvernement sur l'égalité professionnelle femmes-hommes dans le secteur privé.

LES IMPACTS

- 30 000 tCO₂eq/an évitées
- Promotion de comportements plus économes et vertueux en matière de consommation énergétique au sein des entreprises
- Mise à disposition d'une offre énergétique plus durable
- Diminution de la pollution locale, amélioration de la qualité de vie des populations les plus vulnérables
- Mise en place de plans d'action genre pour les banques partenaires et pour les entreprises clientes de la ligne de crédit



PACIFIQUE



L'AFD apporte un soutien au Réseau Océanien de Surveillance de la Santé Publique (ROSSP) animé par la Communauté du Pacifique (CPS) pour aider les États et territoires du Pacifique à améliorer la surveillance épidémiologique et à structurer leur plan de riposte à la pandémie de Covid-19.

→ **Outil de financement**
Subvention

→ **Montants engagés**
3 M€ + 2 M€ de complément de financement comptabilisé climat dans le contexte de la crise du COVID-19

→ **Comptabilisation climat**
100 % climat –
100 % adaptation

→ **Bénéficiaires**
Communauté du Pacifique

→ **Date d'octroi**
2020

→ **Statut du projet**
En cours

CONTACTS

PRESSE
Magali
MÉVELLEC
01 53 44 40 31
mevellec
@afd.fr

AGENCE
afdnoumea
@afd.fr



APPUYER LE RÉSEAU OCÉANIEEN DE SURVEILLANCE DE LA SANTÉ PUBLIQUE (ROSSP)

CONTEXTE PAYS

Le caractère insulaire de la région Pacifique l'expose particulièrement aux effets négatifs du changement climatique. Au niveau sanitaire, la région voit le nombre des pathologies infectieuses en circulation (dengue, zika) se multiplier, impliquant la construction d'une réponse régionale face à des risques dont les implications dépassent le seul cadre national.

Pour faire face à cette situation, les États et les territoires du Pacifique mettent en commun une partie de leurs ressources au travers de la Communauté du Pacifique Sud (CPS), organisation internationale fondée en 1947 regroupant 26 États et territoires, dont trois collectivités françaises (Nouvelle-Calédonie, Polynésie française et Wallis-et-Futuna). La CPS apporte une aide aux États et territoires en s'appuyant sur des partenaires techniques (Institut Pasteur de Nouvelle-Calédonie, Institut Louis-Malardé de Polynésie française...), financiers (Australie, Nouvelle-Zélande, Nouvelle-Calédonie...) et en travaillant en lien avec l'Organisation Mondiale de la Santé.

LE PROJET

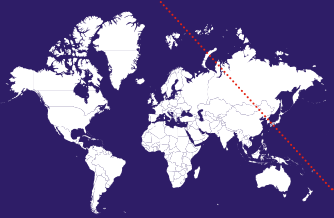
L'AFD accompagne la CPS au travers du Réseau de Surveillance de Santé Publique (ROSSP) depuis 2018. Elle finance à hauteur de 3 M€ un projet visant à développer les capacités de maîtrise et d'adaptation aux effets du changement climatique sur la santé du Réseau et de ses partenaires. L'objectif est également d'accroître la surveillance et les modalités de réponse aux épidémies et de lutte anti-vectorielle (principalement le moustique).

Pour soutenir les États et les territoires du Pacifique dans l'élaboration de leur riposte à la pandémie de Covid-19, l'AFD a octroyé une subvention supplémentaire de 2 M€ à la CPS pour l'achat de matériel et équipements de protection, et pour mener des actions de communication et de sensibilisation sur le virus pour le grand public.

LES IMPACTS

- **Endiguement** du Covid-19
- **Renforcement des capacités techniques** et organisationnelles des systèmes de santé des États et des territoires du Pacifique
- **Réduction de la vulnérabilité** des populations du Pacifique sur le plan sanitaire dans un contexte de dérèglement climatique

PACIFIQUE



Dans le Pacifique, l'AFD, aux côtés d'autres bailleurs, finance des projets visant le développement de solutions fondées sur la nature pour l'adaptation au changement climatique et la conservation de la biodiversité.

→ **Outil de financement**
Subvention

→ **Montants engagés**
13 M€

→ **Comptabilisation climat**
100 % climat -
100 % adaptation

→ **Bénéficiaire**
La Communauté du Pacifique (CPS), le Programme régional océanique de l'environnement (PROE), l'IUCN ainsi que les États et territoires du Pacifique éligibles et les ONG internationales

→ **Date d'octroi**
2019

→ **Statut du projet**
En cours

CONTACTS

PRESSE
Magali
MÉVELLEC
01 53 44 40 31
mevellec
@afd.fr

AGENCE
kiwa_initiative
@afd.fr



© Félix Vigné-Imagée / AFD



CONTRIBUER À L'INITIATIVE PACIFIQUE POUR LA BIODIVERSITÉ, LE CLIMAT ET LA RÉSILIENCE

CONTEXTE PAYS

Patrimoine mondial à préserver, l'Océan Pacifique présente une biodiversité terrestre et marine exceptionnelle, soumise à de multiples pressions exercées par l'Homme. Dans cette région du monde, parmi les plus vulnérables au changement climatique, le bien-être et les modes de vie traditionnels des populations océaniques dépendent des services inestimables que fournit la biodiversité. Ce riche patrimoine naturel constitue également un important patrimoine culturel pour les États et territoires du Pacifique.

Ainsi, l'intégration quasi-systématique des enjeux climat et de biodiversité au cœur des politiques publiques et des projets mis en œuvre dans la région Pacifique est une réponse pertinente et innovante pour favoriser un développement économique durable et résilient au service des populations océaniques.

LE PROJET

Annoncée lors du sommet « One Planet » du 12 décembre 2017 par le Président Macron, l'objectif de l'Initiative Kiwa est de renforcer la résilience des écosystèmes, des économies et des communautés des îles du Pacifique aux effets du changement climatique par la mise en place d'un guichet unique dédié au financement de projets à toutes les échelles promouvant les Solutions Fondées sur la Nature.

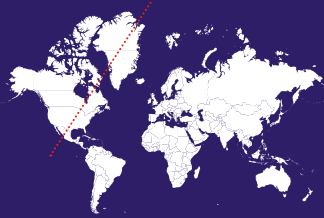
Ce fonds multi-bailleurs doté de 30,9 M€, géré par l'AFD, fédère pour la première fois l'Australie, la Nouvelle-Zélande, le Canada et l'Union Européenne.

L'Initiative participe au renforcement des capacités locales et nationales, valorise les approches sensibles aux vulnérabilités sociales et aux inégalités de genre dans le financement de projets, et favorise la coordination entre les bailleurs, les organisations régionales et les États/territoires.

LES IMPACTS

- **Améliorer l'accès** au financement pour les Solutions fondées sur la Nature
- **Accroître la surface** d'espaces naturels terrestres et marins gérés durablement
- **Diminuer la vulnérabilité** des populations et écosystèmes au changement climatique
- **Renforcer le dialogue entre les bailleurs**, les organisations régionales et les États/territoires du Pacifique pour la coordination de l'aide au développement



POLYNÉSIE
FRANÇAISE

Financement du projet de construction d'école bioclimatique de Papetoai, à Moorea-Maïao, Polynésie française.



PIB/habitant
14 324 USD



IDH
75/189



Population
277 679

→ **Outil de financement**

PSP (Prêt au secteur public) Vert « atténuation » ; PS2E (Préfinancement d'une subvention tierce de l'État, par le biais du Haut-Commissariat)

→ **Montants engagés**

1M € + 2,2M €

→ **Bénéficiaires**

Commune de Moorea-Maïao (composée des deux îles voisines de Tahiti, 4^e commune la plus peuplée de Polynésie française)

→ **Date d'octroi**

2017

→ **Statut du projet**

En cours

CONTACTS

PRESSE
Magali
MÉVELLEC

01 53 44 40 31
mevellec
@afd.fr

AGENCE

afd-papeete
@afd.fr

© Félix Vigné Imagéo / AFD



EDUCATION



ENERGIE

CONSTRUIRE UNE ÉCOLE BIOCLIMATIQUE À PAPETOAI (MOOREA)

CONTEXTE PAYS

Commune des Iles du Vent en Polynésie française, Moorea-Maïao se caractérise à la fois par son environnement préservé et son attractivité forte pour les touristes et les habitants de Tahiti de plus en plus nombreux à s'y installer.

La commune a souhaité privilégier l'éco-construction qui met les atouts et les contraintes climatiques au centre du principe architectural. Particulièrement adaptée au climat tropical, cette approche bioclimatique donnera aux élèves de cette école maternelle et primaire le meilleur confort pour favoriser les apprentissages, tout en réduisant la facture énergétique pour la commune et en respectant des normes environnementales élevées.

LE PROJET

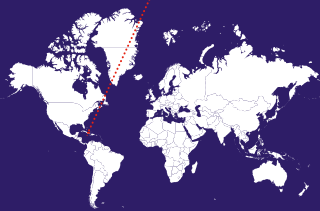
Pour ce projet, la commune a donc porté une attention particulière aux principes bioclimatiques. La protection solaire d'abord, avec une bonne orientation pour réduire les surfaces exposées au soleil, une isolation particulièrement soignée de la toiture ainsi que de larges débords au-dessus des salles de classe. La ventilation naturelle traversante ensuite, avec une orientation permettant de capter les alizées ainsi que des systèmes de jalousies de part et d'autre des salles et d'écopes en toiture, indispensables pour réguler la chaleur et l'humidité. Enfin, la végétalisation des abords, pour abaisser les températures autour des bâtiments.

Première école bioclimatique en Polynésie, ce projet a reçu d'importantes subventions du pays, de l'État et de l'ADEME, tandis que l'AFD complète le financement.

À noter que ce projet a été accompagné par une assistance à maîtrise d'ouvrages en qualité environnementale du bâtiment, tout au long du processus, de sa conception à sa réalisation. Cet appui environnemental se poursuivra encore 2 ans après la mise en service des bâtiments pour évaluer les impacts environnementaux et accompagner la commune et l'école pour une utilisation optimale du bâtiment.

LES IMPACTS

- **Amélioration du confort thermique** des salles de classe, favorable à l'apprentissage des 315 enfants de l'école
- **Réduction de la facture énergétique** pour la commune à terme, grâce à cette démarche de sobriété énergétique

RÉPUBLIQUE
DOMINICAINE

Ce prêt de politique publique (en cofinancement avec la BID), vise la mise en place d'une politique de mobilité urbaine durable en République Dominicaine.



PIB/habitant
8 051 USD



IDH
89/189



Population
10,6 M

- **Outil de financement**
Prêt de politique publique
- **Montants engagés**
Équivalent euro de 150M USD
- **Comptabilisation climat**
*80 % climat -
40 % adaptation ;
40 % atténuation*
- **Bénéficiaires**
République Dominicaine
- **Date d'octroi**
2019
- **Statut du projet**
En cours

CONTACTS

PRESSE
Magali MÉVELLEC
01 53 44 40 31
mevellec
@afd.fr

AGENCE
*afdsaint
domingue
@afd.fr*



© Franck Galbrun



MOBILITE

FINANCER UN PROGRAMME DE RÉFORME
SECTORIELLE DÉDIÉE AU TRANSPORT TERRESTRE

CONTEXTE PAYS

Avant 2017, la République Dominicaine disposait d'un faible niveau de régulation et de coordination institutionnelle dans le secteur des transports terrestres. Le pays fait face à d'importants problèmes de congestion du réseau routier, sans que les autorités ne parviennent à répondre à la demande de mobilité des habitants avec des infrastructures suffisantes et adéquates.

L'insécurité routière est très élevée, avec le plus fort taux de morts sur les routes de la région caribéenne. Sur le plan économique, l'inefficacité du secteur des transports et de la logistique (9,3 % du PIB) constitue un obstacle important au développement économique du pays.

Enfin, le secteur des transports représentait, en 2010, 22 % des émissions de gaz à effet de serre (GES) du pays. La vétusté du parc de véhicules routiers, une offre de transport collectif limitée, peu fiable et polluante, et une demande de déplacements en forte croissance, induisent des taux d'émissions de GES par kilomètre très importants, mais aussi une pollution locale de l'air (particules fines) élevée dans les grandes villes.

LE PROJET

Ce prêt de politique publique de l'AFD (en cofinancement avec la Banque Interaméricaine de Développement), vise à accompagner un programme de réformes qui découle des priorités stratégiques du gouvernement pour le secteur, prévu sur la période 2018-2020.

Le programme vise ainsi à renforcer la sécurité routière et à réduire la mortalité sur les routes via la réglementation, le contrôle des véhicules en circulation, la sensibilisation des usagers et la formation des conducteurs. La mise en place d'une politique de mobilité urbaine durable en améliorant la qualité de service du transport collectif et la rénovation du parc de véhicule est également essentielle, en accélérant la transition vers un modèle plus efficace et plus sobre en carbone. L'AFD appuie également la mise en œuvre du programme avec une assistance technique pour mettre en place un observatoire de la mobilité durable, apporter de l'expertise sur l'efficacité énergétique et la maîtrise des risques environnementaux et sociaux.

LES IMPACTS

- **Régulation et structuration** du secteur des transports terrestres de manière durable
- **Réduction des émissions** de GES du pays liées au secteur des transports
- **Amélioration de la qualité** de service des transports collectifs
- **Renforcement de la transparence** et de l'efficacité du transport de marchandises
- **Accroissement** de la sécurité routière

AGENCE FRANÇAISE DE DÉVELOPPEMENT

Chargée de publication : Camille Guignonnet
Tél. : +33 1 53 44 31 31 – Fax. : +33 1 44 87 99 39
5, rue Roland Barthes, 75 598 Paris Cedex 12 – France

www.afd.fr

